

Numéro 1/2010

OSCE

Présidence 2010 :
Le Kazakhstan vise haut

MAGA

Haut-Karabakh :
Entretien avec l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk

ZINE

Ukraine :
Éliminer les dangers hérités du passé



Le *Magazine de l'OSCE*, qui est également disponible en ligne, est publié sur papier en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Ursula Froese

Maquettiste : Nona Reuter

Impression : Uebberreuter Print GmbH

Veillez envoyer vos commentaires et contributions à :
osce.magazine@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél. : (+43-1) 514 36-6267

Télécopieur : (+43-1) 514 36-6105

Présidence de l'OSCE en 2010 : Kazakhstan

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent (Vienne)

Forum pour la coopération en matière de sécurité (Vienne)

Secrétariat (Vienne)

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias
(Vienne)

Bureau des institutions démocratiques et des droits de
l'homme (Varsovie)

Haut Commissaire pour les minorités nationales (La Haye)

Assemblée parlementaire de l'OSCE (Copenhague)

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice
pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE
est saisie

Asie centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Bureau l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Mission de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée
d'éviter le débordement du conflit

Bureau de l'OSCE à Zagreb



Message du Président du Conseil permanent

En tant que pays à cheval sur l'Est et l'Ouest et que premier État participant d'Asie centrale à assumer la Présidence de l'OSCE, le Kazakhstan se voit offrir une occasion unique de combler les divisions et d'affirmer la cohésion de cette prestigieuse Organisation, plateforme de dialogue rassemblant 56 États de trois continents.

En 2010, on s'est mis très vite au travail. Avant le début de la Présidence, les 56 États participants avaient pris opportunément la décision d'approuver le Budget unifié de l'OSCE de 2010.

Un résultat important obtenu au cours du premier trimestre de notre Présidence a été constitué par la nomination de Dunja Mijatovic comme nouvelle Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias. Elle a pris ses fonctions le 11 mars, en succédant à Miklós Haraszti, dont le mandat a pris fin le 10 mars. Nous nous félicitons d'avoir été en mesure d'assurer une transition sans heurt. C'est la première fois qu'une femme dirige une institution de l'OSCE. Sa nomination confirme une tendance à l'accroissement de la représentation des femmes aux postes de haut rang à l'OSCE.

La promotion du règlement des conflits prolongés est une priorité de notre Présidence. Dans le cadre de la première visite régionale qu'il a effectuée, le Président en exercice s'est rendu dans le Caucase du Sud du 15 au 17 février, où il s'est entretenu du conflit du Haut-Karabakh avec les dirigeants azerbaïdjanais et arméniens et a rendu hommage aux activités de renforcement de la confiance menées par son Représentant personnel, l'Ambassadeur Andrei Kasprzyk. Le présent numéro du *Magazine de l'OSCE* contient un article sur les activités de l'Ambassadeur Kasprzyk et de son équipe, et notamment un entretien avec lui.

Le 3 mars, le deuxième des six cycles du projet de l'OSCE portant sur l'élimination du propergol toxique appelé mélange en Ukraine a été mené à bonne fin. Le *Magazine* décrit ce projet et aussi l'évaluation des besoins à laquelle doit procéder l'OSCE en Crimée pour l'enlèvement des restes explosifs de guerre.

À Vienne, nous faisons avancer les discussions de Corfou sur les questions fondamentales touchant à la sécurité européenne. Les 12 et 13 février, mes collègues se sont joints à moi pour une retraite des ambassadeurs destinée à lancer l'élaboration de propositions concrètes. Permettez-moi de saluer ici celle qui m'a précédée à la Présidence du Conseil permanent, ma collègue l'Ambassadrice Mara Marinaki, qui relate éloquemment dans ce *Magazine* le processus passionnant qui a lancé les discussions de Corfou l'an dernier. Le Kazakhstan a le plaisir d'annoncer qu'il poursuivra la tradition inaugurée par la Présidence grecque sur l'île de Corfou en juin dernier en invitant les ministres des affaires étrangères à une réunion informelle à Almaty. Cette réunion sera importante pour préparer le sommet de l'OSCE proposé pour cette année.

*Ambassadeur Kairat Abdrakhmanov
Mars 2010*

Dans ce numéro

PRÉSIDENTENCE

- 4 La Présidence Kazakhe vise haut
Sonya Yee
- 8 L'année 2009 : « Un voyage difficile et frustrant, mais, finalement, merveilleux »
Ambassadrice Mara Marinaki
- 12 Déclaration ministérielle sur le Processus de Corfou de l'OSCE
- 13 Décisions d'Athènes : un bilan
Ambassadrice Mara Marinaki

HAUT-KARABAKH : TRAVAIL DE TERRAIN EN VUE D'UN RÈGLEMENT PACIFIQUE

- 14 Faciliter le dialogue : entretien avec l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk
Virginie Coulloudon
- 18 Observation des lignes de front dans le conflit du Haut-Karabakh
Peter Keay

UKRAINE

- 20 La Crimée rattrapée par son passé. Protéger la population des restes explosifs de guerre
Niels Petersen et Maria Brandstetter
- 24 Débarrasser l'Ukraine d'une menace toxique
Susanna Lööf et Oksana Polyuga
- 27 Une ONG criméenne commence avec les jeunes : jeter des ponts dans un environnement multiethnique
Patricia N. Sutter
- 29 Élection présidentielle en Ukraine : confirmation des progrès
Sarah Crozier

NOUVEAU PARTENAIRE POUR LA COOPÉRATION

- 30 Australie : Se mettre au diapason de l'OSCE
Stephen Smith, Ministre des affaires étrangères

31 OSCE-ANNONCES



PHOTO DE COUVERTURE : les musiciens de l'Orchestre académique d'État du Kazakhstan Kurmangazy interprètent des mélodies traditionnelles sur le kobyz, instrument à cordes ancien de forme courbe, lors d'un concert de gala donné à l'inauguration de la Présidence kazakhe de l'OSCE le 13 janvier 2010. (OSCE/Vera Subkus)



La Présidence kazakhe vise haut

Sonya Yee

Peu de présidences de l'OSCE ont été inaugurées avec une telle fanfare – et une telle attention – que celle du Kazakhstan cette année. Premier État d'Asie centrale et post-soviétique à diriger l'Organisation, le Kazakhstan a bénéficié d'un regain d'attention depuis que les États participants ont décidé à Madrid, en 2007, de lui confier la Présidence.

Prenant la parole à la première séance du Conseil permanent de l'OSCE de 2010, qui s'est tenue à Vienne le 14 janvier, le Président en exercice, Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, a déclaré que sa Présidence « témoignait du désir de l'OSCE elle-même de rapprocher réellement encore davantage les pays situés à l'est et à l'ouest de Vienne ainsi que de moderniser et de renforcer l'Organisation afin de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui. »

2010 marque aussi le vingtième anniversaire de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe et du Document de Copenhague – textes novateurs qui ont sonné le glas de la guerre froide et énoncé les engagements convenus par les États en matière de droits de l'homme – ainsi que le trente-cinquième anniversaire de l'Acte final de Helsinki, le document fondateur de l'OSCE. À tout cela s'ajoute le fait que les États participants de l'OSCE sont engagés dans un ambitieux débat de haut niveau sur l'avenir de la sécurité européenne, et il est manifeste que 2010 ne sera pas une année de statu quo à l'OSCE.

UN SOMMET POUR OBJECTIF

La Présidence kazakhe aborde ces défis de front avec un programme de grande portée pour s'attaquer aux questions de sécurité régionales et en ayant pour but ambitieux de tenir cette année un sommet qui serait le premier en 11 ans depuis le Sommet d'Istanbul de 1999.

« Il est temps que les dirigeants des États participants de l'OSCE démontrent leur volonté politique et esquissent des solutions aux difficiles défis auxquels nos nations sont confrontées. Le sommet donnera non seulement une solide impulsion à l'adaptation de l'OSCE aux défis et aux menaces modernes mais augmentera également la confiance et le respect de nos peuples envers l'Organisation, » a déclaré le Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, dans une allocution vidéo au Conseil permanent.

Un consensus est nécessaire pour qu'un sommet puisse avoir lieu. En décembre, les ministres des affaires étrangères de l'OSCE ont pris note avec intérêt de cette proposition et chargé le Conseil permanent d'engager des consultations exploratoires. Celles-ci sont en cours à Vienne

Le Président en exercice de l'OSCE, Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, prononce des paroles de bienvenue lors du concert de gala donné à l'inauguration de la Présidence kazakhe à la Hofburg de Vienne le 13 janvier 2010. Plus de cent des meilleurs instrumentistes et choristes du Kazakhstan ont interprété des mélodies traditionnelles et de la musique classique pendant ce concert de 90 minutes. (OSCE/ Vera Subkus)



et entre les capitales et, avec une bonne pointe d'humour, la Présidence est même allée jusqu'à rédiger un bref guide de conversation kazakh-russe-anglais, dans lequel l'une des principales expressions est : « *Summitti otkizeik ! – Let's have a summit !* »

ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Dans l'intervalle, le Kazakhstan – guidé par les principes « confiance, tradition, transparence et tolérance » – poursuit la mise en œuvre de ses priorités pour l'année, à savoir notamment le règlement des conflits prolongés, la lutte contre le terrorisme et la promotion de la tolérance, ainsi que la reconstruction de l'Afghanistan et la coopération en matière de transport.

Reprenant le flambeau de la Présidence grecque de l'OSCE en 2009, la Présidence kazakhe s'est également engagée à faire progresser le processus de Corfou, dialogue engagé dans le cadre de l'OSCE sur l'avenir de la sécurité européenne. Comme suite à la Déclaration du Conseil ministériel d'Athènes sur le Processus de Corfou de l'OSCE et à la décision l'accompagnant, qui chargeait la Présidence de 2010 de faire avancer les discussions, les délégations à Vienne ont commencé à recenser les domaines d'accord possibles et à élaborer des propositions susceptibles de recueillir un consensus.

Après le discours inaugural qu'il a prononcé à Vienne, M. Saudabaïev s'est rendu à Bruxelles pour s'entretenir des priorités de la Présidence avec de hauts fonctionnaires de l'Union européenne (UE). À Bruxelles, il a également rencontré le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Anders Fogh Rasmussen.

ENGAGEMENT AVEC L'AFGHANISTAN

Le 28 janvier, il a assisté à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, au cours de laquelle il

a informé la communauté internationale des plans de renforcement de l'engagement avec ce pays, qui joute trois États participants de l'OSCE d'Asie centrale. Il a ensuite approuvé le communiqué de la Conférence de Londres, qui insiste sur le maintien de l'engagement de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan, souligne l'importance de la direction afghane et reconnaît le rôle crucial des organisations régionales, dont l'OSCE.

« Aujourd'hui, le concept de sécurité européenne déborde largement les limites du continent européen et englobe le vaste territoire de l'Eurasie. Nous avons l'intention en conséquence d'accorder une attention particulière à l'Afghanistan, » a déclaré M. Saudabaïev dans son allocution au Conseil permanent. « Aider le peuple afghan à transformer son pays déchiré par la guerre en une société pacifique, productive et autonome reposant sur des principes et des valeurs démocratiques constitue une tâche importante de l'OSCE et de l'ensemble de la communauté internationale. »

M. Saudabaïev a souligné que la Présidence de l'OSCE jouera un rôle actif dans la mise en œuvre et le coparrainage de projets destinés à renforcer les frontières de l'Afghanistan avec les pays d'Asie centrale, à développer la coopération transfrontière et à intensifier les activités de maintien de l'ordre.

En février, M. Saudabaïev s'est rendu à Washington, où il a pris la parole devant la Commission Helsinki des États-Unis et a rencontré de hautes personnalités américaines, notamment Mme Hilary Clinton, la Secrétaire d'État, puis il est allé à New York, où il s'est adressé au Conseil de sécurité des Nations Unies et a rencontré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. « Je suis fermement convaincu qu'une meilleure utilisation des capacités de l'OSCE aiderait l'ONU et le Conseil de sécurité à prévenir les menaces sécuritaires et à y répondre plus efficacement, » a dit M. Saudabaïev.

Le Président en exercice de l'OSCE, Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan (au centre), le Haut Commissaire pour les minorités nationales, Knut Vollebaek (à droite), et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, Janez Lenarčič (à l'extrême droite), lors de la première séance tenue en 2010 par le Conseil permanent le 14 janvier. (OSCE/ Franz Morgenbesser)



1



2



3

1. Après avoir pris la parole devant le Conseil de sécurité des Nations Unies à New York, M. Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan (à gauche), rencontre le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le 5 février 2010. (Photo ONU/Mark Garten)

2. Le Président en exercice de l'OSCE, M. Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan (à gauche) est accueilli par Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à Bruxelles, le 26 janvier 2010. (Conseil de l'Union européenne)

3. Le Président en exercice de l'OSCE, M. Kanat Saudabaïev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan rencontre Mme Hillary Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis, à Washington, le 4 février 2010. (OSCE/ Virginie Coulloudon)

VISITE SUR LE TERRAIN

Lors de la première visite qu'il a effectuée dans une région possédant des opérations de terrain de l'OSCE, le Président en exercice s'est rendu en Azerbaïdjan et en Arménie, où il a rencontré leurs présidents et leurs ministres des affaires étrangères respectifs, d'autres personnalités et des représentants des partis politiques pour s'entretenir du règlement du conflit du Haut-Karabakh et des activités des présences de terrain. « Le Kazakhstan est le premier État de l'ex-Union soviétique à présider l'OSCE, et nous nous efforçons de mettre pleinement à profit l'histoire partagée et la similitude des mentalités de nos peuples ainsi que la confiance et les bonnes relations entre les dirigeants de nos pays pour pouvoir progresser dans le règlement des conflits prolongés d'une manière pacifique. C'est là une des principales priorités de notre Présidence, » a-t-il déclaré.

M. Saudabaïev a achevé son voyage dans le Caucase du Sud par des réunions à Tbilissi, où il s'est entretenu à la fois des activités de l'OSCE sur le terrain et des Discussions de Genève, qui visent à pérenniser la stabilité dans les zones touchées par le conflit armé d'août 2008.

Il était accompagné par l'Ambassadeur Bolat Nourgaliev, Représentant spécial du Président en exercice pour les conflits prolongés, qui se livre inlassablement à une série de navettes

diplomatiques depuis le début de l'année.

En sa qualité de coprésident des Discussions de Genève avec les représentants de l'ONU et de l'UE, l'Ambassadeur Nourgaliev a eu des entretiens à Soukhoumi, Tskhinvali, Tbilissi et Moscou en prévision du dernier cycle de discussions de Genève le 28 janvier. En février, il a rencontré les autorités moldaves et transnistriennes à Chisinau et Tiraspol avant une réunion informelle tenue à Vienne le 2 mars à « 5+2 », c'est-à-dire entre les parties, les médiateurs de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et de l'OSCE ainsi que les observateurs des États-Unis et de l'UE.

Parmi les priorités de la Présidence pour 2010 figurent la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, la sécurité énergétique, la lutte contre la traite des êtres humains – en particulier des enfants, la promotion de la participation des femmes à la vie publique et politique et le soutien de l'état de droit, notamment en ce qui concerne l'indépendance judiciaire, la prévention des crimes de haine, la liberté de circulation et la situation des Roms et des Sintis.

CONVOCATION DE CONFÉRENCES

M. Saudabaïev a annoncé un certain nombre de réunions de haut niveau programmées pour cette année, qui seront axées sur les priorités de la Présidence dans les trois dimensions, et notamment



L'Ambassadeur Bolat Nurgaliev est Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour les conflits prolongés. Il a été Secrétaire général de l'Organisation de coopération de Shanghai de 2007 à 2009 et Ambassadeur du Kazakhstan auprès du Japon, de la République de Corée ainsi que des États-Unis, du Canada et du Mexique. On le voit ici faire une déclaration lors de la conférence de presse qui a suivi le neuvième cycle des Discussions de Genève, le 28 janvier 2010. (OSCE/Virginie Coulloudon)

une conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination prévue à Astana les 29 et 30 juin.

Compte tenu de notre expérience extrêmement positive pour ce qui est d'assurer l'harmonie interethnique et interconfessionnelle dans notre pays, nous nous proposons de faire de la tolérance et du dialogue interculturel dans l'espace de l'OSCE une priorité majeure de notre Présidence, » a-t-il déclaré.

Poursuivant la pratique inaugurée par la Grèce l'an dernier avec la réunion ministérielle informelle de Corfou en juin, M. Saudabaïev a invité les ministres des affaires étrangères de l'OSCE à

une réunion informelle à Almaty cet été.

« Dans les monts Alatau s'élevant à 3 000 mètres au-dessus du niveau de la mer et parmi les prairies alpines fleuries, nous pourrions poursuivre, dans l'esprit de Corfou, l'échange de vues franc et ouvert sur les problèmes les plus pressants dans la sphère de responsabilité de l'OSCE et parvenir si possible à un consensus sur un ordre du jour et un calendrier pour le sommet, » a-t-il déclaré.

Sonya Yee est Attachée de presse et d'information au Secrétariat de l'OSCE à Vienne.

Les discussions de Corfou sur la sécurité européenne entrent dans une phase nouvelle

Comme suite à la décision adoptée à Athènes sur l'avancement du Processus de Corfou, qui charge la Présidence kazakhe « de poursuivre le dialogue informel, régulier et ouvert... afin d'élargir les domaines d'accord et de contribuer à la formation d'un consensus, » les délégations à Vienne ont accéléré pour passer des échanges d'idées qui ont caractérisé les réunions de l'automne dernier à l'élaboration de propositions concrètes sous les huit rubriques énumérées dans la décision :

- mise en œuvre de l'ensemble des normes, principes et engagements de l'OSCE ;
- rôle de l'OSCE en matière d'alerte précoce, de prévention et de règlement des conflits, de gestion des crises et de relèvement après un conflit ;
- rôle des régimes de maîtrise des armements et de renforcement de la confiance et de la sécurité dans la consolidation de la confiance dans un environnement de sécurité changeant ;

- menaces et défis transnationaux et multidimensionnels ;
- défis économiques et environnementaux ;
- droits de l'homme et libertés fondamentales, ainsi que démocratie et état de droit ;
- renforcement de l'efficacité de l'OSCE ;
- interaction avec d'autres organisations et institutions, sur la base de la Plate-forme pour la sécurité coopérative de 1999.

L'approche transdimensionnelle de la sécurité et les questions générales liées à la sécurité euroatlantique ont été retenues comme thèmes supplémentaires de discussion. La Décision d'Athènes prévoit que dans le cadre du Processus de Corfou, les États participants pourront soulever toute question qu'ils jugent pertinente. Le but est de présenter un rapport intérimaire au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS)/Conseil permanent (CP) d'ici le mois de juin.



PRÉSIDENTE GRECQUE DE 2009

L'année 2009 : « Un voyage difficile et frustrant, mais, finalement, merveilleux »

Ambassadrice Mara Marinaki

Hofburg, 17 décembre

2009. À la dernière séance du Conseil permanent sous la Présidence grecque, l'Ambassadrice Marinaki et son adjoint, Dionyssios Kyvetos (à droite), ainsi que Herbert Salber, Directeur du Centre de prévention des conflits (tout à gauche) et Hans-Michael Plut, Directeur adjoint des services de conférence, rendent hommage au travail de l'Équipe de la Présidence grecque et des services de conférence (OSCE/Jonny Perfect)

À mon arrivée à Madrid, fin novembre 2007, pour participer à la quinzième Réunion du Conseil ministériel, couronnement de la Présidence espagnole de l'OSCE, j'avais un fort pressentiment de ce qui allait advenir. Malgré cela, la décision prise par les 56 États participants, à laquelle nous nous attendions à moitié, m'a rappelée à la réalité. La décision avait désormais été adoptée : la Grèce allait assumer la Présidence en 2009, une année plus tôt que prévu, suivie du Kazakhstan en 2010 et de la Lituanie en 2011.

En règle générale, un pays assumant la Présidence dispose d'un délai de plus de deux ans pour mettre en place les complexes arrangements pratiques. Pour notre part, nous n'allions disposer

que de moins d'une année – un défi d'ampleur olympique ! Cette nouvelle qui venait de tomber signifiait également que, lorsque nos collègues finlandais allaient prendre la barre quatre semaines plus tard, nous serions catapultés au sein de la Troïka de l'OSCE. En septembre de cette année, je venais de prendre mes nouvelles fonctions de Représentante permanente de la Grèce auprès de l'OSCE et j'avais beaucoup à rattraper, en particulier acquérir une maîtrise suffisante du « langage de l'OSCE » souvent sybillin.

Nos tâches les plus urgentes étaient de constituer et de former une équipe de la Présidence et de trouver de nouveaux locaux à même d'accueillir une délégation qui était sur le point de tripler

de volume. J'étais rassurée par le fait que la récente Présidence grecque de l'Union européenne en 2003, les Jeux olympiques d'Athènes en 2004 et notre présence active sur la scène internationale avaient aiguisés nos compétences, même si nous n'allions pas tarder à nous rendre compte que diriger l'OSCE est quelque chose de tout différent.

Les collègues qui étaient désireux et en mesure de relever le défi furent rappelés d'urgence de divers postes à l'étranger pour rejoindre la « vieille garde » à Vienne (même si le membre plus ancien de la Mission n'y était que depuis moins de deux ans). Six mois et d'innombrables conférences téléphoniques entre Vienne et Athènes et réunions plus tard, mon équipe de 13 diplomates et de 13 cadres administratifs était en place et nous pouvions nous vanter de disposer de nouveaux bureaux au cœur de la ville, à sept minutes de marche à peine de la Hofburg.

L'Équipe spéciale de la Présidence, basée à Athènes, a été confiée à l'Ambassadeur Nikos Kalantzianos, diplomate chevronné. Deux tâches essentielles lui incombaient : informer la Présidente en exercice entrante de la substance du programme des Grecs pour l'OSCE et des enjeux actuels, et orchestrer le déroulement des travaux entre Athènes et Vienne. Il n'a pas fallu longtemps avant que son équipe soit elle aussi au complet.

Avance rapide jusqu'au 15 janvier 2009, à la Hofburg : quinze jours après que les Finlandais nous eurent passé le témoin, j'eus le plaisir de présenter la nouvelle Présidente en exercice de l'OSCE, Dora Bakoyannis, Ministre grecque des affaires étrangères, à mes collègues du Conseil permanent. C'était une période particulièrement délicate pour entamer une Présidence, la confiance entre États participants étant au plus bas à la suite de la crise géorgienne d'août 2008. Alors que Mme Bakoyannis exposait sa vision de l'OSCE sous sa direction, je doute que quiconque parmi les personnes assises autour de la table aurait pu prédire que sa détermination à faire de la Grèce un médiateur impartial allait bientôt aboutir à un dialogue renouvelé sur la sécurité qui devait devenir le pilier de notre Présidence

et la marque de fabrique de l'Organisation.

Dora Bakoyannis attribue à la Présidence finlandaise le mérite d'avoir lancé l'idée qui a conduit à son initiative novatrice. « La discussion à bâtons rompus et animée sur la sécurité paneuropéenne que nous avons eue au cours d'un déjeuner des ministres des affaires étrangères a réellement constitué l'un des moments forts de la seizième Réunion du Conseil ministériel », se souvient-elle. « En ma qualité de future Présidente en exercice, j'ai annoncé sur le champ à mes collègues que la Grèce était prête à convoquer une réunion de haut niveau pour relancer le dialogue sur la sécurité européenne et examiner ses perspectives d'avenir. »

Le 18 février 2009, soit six mois seulement après le début de notre Présidence, nous avons lancé une phase initiale exploratoire en tenant une séance commune du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité, en étroite coopération avec la Présidence française de ce dernier. Cette initiative allait dans le sens des efforts déployés par les États participants pour renforcer la synergie entre les travaux de ces deux grands organes décisionnels de l'OSCE. Cette réunion a été suivie d'une série de retraites et de séminaires stimulants, tant dans le cadre de l'Organisation qu'à l'extérieur de celle-ci, et couronnée, en juin, par une conférence annuelle d'examen des questions de sécurité particulièrement fructueuse.

Alors que le rythme des discussions semblait particulièrement lent et qu'il était difficile de dire où elles nous mèneraient, l'initiative pour un « dialogue renouvelé » – une appellation plus parlante n'avait pas encore été trouvée – gagnait du terrain. Avant même que nous puissions nous en apercevoir, tout le monde avait donné son adhésion et nous étions prêts à commencer à réfléchir aux étapes suivantes. Puis, à l'occasion d'un déplacement à Bruxelles pour la Réunion ministérielle UE-OSCE en mars, Mme Bakoyannis a réussi à surprendre même ses associés les plus proches en annonçant officiellement l'intention de la Grèce d'accueillir une réunion ministérielle informelle de l'OSCE sur l'île de Corfou au début de l'été.

Musée de l'Acropole, 1er décembre 2009. À l'issue du premier jour de la dix-septième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, les ministres des affaires étrangères se font prendre en photo après un dîner officiel et une visite spéciale du nouveau musée. (OSCE/George Kontarinis)



Hofburg, 17 décembre 2009.

L'Ambassadrice Mara Marinaki remet un « coussin de prévention des conflits » à son successeur, l'Ambassadeur du Kazakhstan Kairat Abdrakhmanov, nouveau Président du Conseil permanent. (OSCE/Jonny Perfect)



« Je trouve amusant que ce coussin soit toujours en service », a déclaré l'Ambassadeur des Pays-Bas Justus de Visser depuis son domicile en Belgique lorsqu'il entendit parler du rituel informel en vigueur au Conseil permanent. « Je l'avais remis au nouveau Président du Conseil permanent, l'Ambassadeur de Bulgarie Ivo Petrov, à la fin de la Présidence néerlandaise en 2003. Tout a commencé lorsque j'ai mentionné à une professeur américaine qui visitait notre délégation que de nombreuses informations confidentielles m'étaient confiées sur le divan où elle avait pris place, et que je me sentais parfois l'âme de Sigmund Freud. Cela lui a donné l'idée de broder le coussin. »

En décembre 2007, l'Ambassadeur de Belgique Bertrand de Crombrugge a déclaré d'un ton enjoué à son successeur, l'Ambassadeur d'Espagne Carlos Sánchez de Boado : « Je vous remets solennellement ce coussin, destiné à décorer le 'divan de prévention des conflits' dans votre bureau. Comme le veut la légende, le divan garni du coussin a le pouvoir de faire oublier aux visiteurs leurs intentions litigieuses et de les faire œuvrer pour la paix et, par voie de conséquence, pour l'OSCE et pour la Présidence. Le coussin est également utile pour se protéger des coups de pied et de poing et des chocs. »

ESPRIT DE COOPÉRATION

Le 28 juin, une date qui entrera dans l'histoire de l'OSCE, l'île ionienne a déroulé le tapis rouge pour des représentants de haut niveau des 56 États participants, dont 51 ministres des affaires étrangères – un taux de participation exceptionnellement élevé pour la toute première réunion informelle du Conseil ministériel de l'OSCE. Bien que la réunion était censée être informelle et détendue, nos invités se sont immédiatement immergés dans un échange de vues franc et sérieux qui a dû rappeler l'esprit de coopération qui régnait entre leurs prédécesseurs il y a de cela 35 ans à Helsinki.

Avoir été le témoin actif de cette manifestation de volonté politique entre États participants a constitué une expérience exaltante et édifiante. Pour la première fois depuis ce qui a semblé être une éternité, ils se sont accordés à reconnaître qu'un nouveau dialogue était réellement

nécessaire. En outre, ils étaient disposés à se réunir pour définir le contenu de ce dialogue, lui choisir une enceinte appropriée et s'interroger sur sa place dans le cadre élargi des organismes de sécurité de l'espace de l'OSCE. Ainsi est née l'expression « Processus de Corfou », qui est rapidement entrée dans notre conscience et notre langage politique.

Approfondies, fatigantes et particulièrement encourageantes, c'est ainsi que je décrirai la série des dix « réunions du Processus de Corfou » qui se sont déroulées à la Hofburg de septembre à novembre. En moins de 12 semaines, mes collègues ambassadeurs et moi-même, avec l'aide d'experts universitaires invités et des chefs des institutions de l'OSCE, avons recensé les défis communs les plus pressants auxquels étaient confrontés les États participants et échangé des idées sur la façon de rendre l'OSCE mieux à même de répondre aux exigences du XXI^{ème} siècle en matière de sécurité. En réexaminant les documents fondamentaux de l'Organisation, nous avons pu nous remettre en mémoire combien ils sont exhaustifs et n'ont rien perdu de leur pertinence. Et nous avons aussi pu étudier comment appliquer plus efficacement cet acquis remarquablement riche.

Début décembre, débordant d'une confiance intrépide mais prudente, nous avons jeté l'ancre dans notre dernier port d'escale – Athènes – pour l'ultime défi, la Réunion du Conseil ministériel, accueillie cette fois par notre nouveau Président en exercice, le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères George Papandréou, et par son Envoyé spécial, le Ministre suppléant des affaires étrangères Dimitris Droutsas.

MESSAGE FORT

Athènes a marqué un deuxième tournant décisif pour notre Présidence et l'Organisation en 2009. C'est dans la capitale grecque que le Processus de Corfou a été pleinement, officiellement et collectivement approuvé par les 56 Ministres des affaires étrangères, non pas comme une fin en soi mais comme un instrument basé à l'OSCE pour réparer et dynamiser nos relations. En adoptant une ambitieuse et vaste « Déclaration ministérielle sur le Processus de Corfou de l'OSCE » (voir page 12) et en la complétant par la « Décision sur l'avancement du Processus de Corfou », nos dirigeants politiques ont fait indiscutablement savoir, directives politiques concrètes à l'appui, qu'ils étaient déterminés à rétablir le concept de sécurité globale, coopérative et indivisible en tant que boussole des relations inter- et intra-étatiques.

Aucun autre résultat obtenu sous notre Présidence ne me remplit plus de fierté et ne me donne plus le sentiment d'avoir réellement accompli quelque chose que le consensus politique réalisé à Athènes. Je peux honnêtement affirmer que nous n'avons épargné aucun effort pour trouver un terrain d'entente en écoutant chaque point de

vue et en tentant de détecter la moindre manifestation de malaise chez nos partenaires. Je suis personnellement reconnaissante à tous ceux qui ont soutenu les propositions de la Présidence grecque dès le départ et qui nous ont encouragés à « conserver notre sang-froid et à poursuivre notre tâche », alors que, pendant près d'une semaine, nous travaillions tous de concert au sein du Comité préparatoire jusqu'aux petites heures du jour. Mais surtout, je voudrais saluer ceux qui se sont montrés compréhensifs et qui, plutôt que de faire preuve de condescendance, se sont donnés la peine d'expliquer pourquoi ils ne pouvaient se rallier à la majorité.

Je crois que la plupart de mes collègues seront d'accord avec moi pour dire que nous avons tous quitté Athènes en étant plus conscients des incidences positives de notre dialogue intensif sur nos relations et sur le travail de l'Organisation. Ce sentiment de partenariat reforé et de finalité commune redécouverte avait déjà contribué pour beaucoup à améliorer la qualité de nos discussions, à renforcer le respect mutuel et à ouvrir la voie au compromis. Je suis convaincue que les 56 États participants peuvent tous s'attribuer le mérite des excellents résultats de la Réunion d'Athènes et que ce sentiment légitime de propriété partagée nous encourage à aider nos amis kazakhs à piloter la prochaine phase du processus.

QUESTIONS IMPORTANTES

Il serait aisé pour un observateur extérieur de conclure que chaque minute de nos journées a été consacrée au Processus de Corfou. Mais les membres des autres délégations et du Secrétariat n'oublieront pas si facilement les sessions stratégiques et les réunions informelles que nous avons tenues tout au long de 2009 jusque tard dans la nuit sur d'autres questions importantes.

Nous nous sommes efforcés de trouver des solutions pour le règlement pacifique des conflits prolongés à travers des négociations axées sur les résultats et des mesures concrètes visant à renforcer la confiance et à réduire les tensions. Notre plus grand regret est de ne pas avoir été en mesure de sauver la Mission de l'OSCE en Géorgie en dépit du temps et de l'énergie consacrés à cette préoccupation majeure.

En parallèle à ces efforts, la Présidence s'est également efforcée de conserver la dynamique acquise dans son travail quotidien – qu'il s'agisse de mettre en œuvre des activités relevant des trois dimensions, d'aider l'Organisation à améliorer son efficacité ou de répondre aux besoins de nos partenaires pour la coopération.

Alors que je rédige ces lignes, le *Rapport annuel* 2009 du Secrétaire général est en préparation, le chapitre consacré à notre Présidence y occupant une place centrale. Faire le bilan de nos réalisations (et de nos non-réalisations) s'avère être un exercice doux-amer. Passant en revue les hauts et

les bas et les rebondissements de 2009, nous avons à nouveau l'impression d'être sur des montagnes russes émotionnelles. Je ne peux pas nier que les 12 derniers mois ont été difficiles et frustrants. Mais ils ont aussi été passionnants et, en définitive, particulièrement gratifiants. Dans l'ensemble, l'année a été un « merveilleux voyage ».

En fait, il n'est pas de meilleur moyen d'exprimer ma gratitude à la longue liste des personnes qui ont accompagné la Présidence grecque au cours du merveilleux voyage vers son Ithaque que de partager une fois encore avec elles les sages leçons d'Ulysse et de l'Odyssee d'Homère telles qu'évoquées par Constantin Kavafis dans *Ithaque*. Je considère qu'il s'agit-là d'un des plus beaux poèmes à avoir jamais été écrit en grec.

*Quand tu partiras pour Ithaque,
souhaite que le chemin soit long, riche en péripéties et en expériences.*

Ne crains ni les Lestrygons, ni les Cyclopes, ni la colère de Neptune.

*Tu ne verras rien de pareil sur ta route si tes pensées restent hautes,
si ton corps et ton âme ne se laissent effleurer que par des émotions sans bassesse.*

*Tu ne rencontreras ni les Lestrygons, ni les Cyclopes, ni le farouche Neptune,
si tu ne les portes pas en toi-même,
si ton cœur ne les dresse pas devant toi.*

(...)

Garde sans cesse Ithaque présente dans ton esprit.

Ton but final est d'y parvenir,

mais n'écourte pas ton voyage :

*mieux vaut qu'il dure de longues années et que tu abordes enfin dans ton île aux jours de ta vieillesse,
riche de tout ce que tu as gagné en chemin, sans attendre qu'Ithaque t'enrichisse.*

Ithaque t'a donné le beau voyage :

sans elle, tu ne te serais pas mis en route.

Elle n'a plus rien à te donner.

Si tu la trouves pauvre, Ithaque ne t'a pas trompé.

Sage comme tu l'es devenu à la suite de tant d'expériences,

tu as enfin compris ce que signifient les Ithaques.

*« Ithaque », Constantin Kavafis, 1863-1933
(traduction de Marguerite Yourcenar)*

L'Ambassadrice Mara Marinaki a été Présidente du Conseil permanent sous la Présidence grecque de l'OSCE. Avant d'assumer ses fonctions de Représentante permanente auprès de l'OSCE en septembre 2007, elle était Directrice chargée de la justice, des affaires intérieures et des questions relatives à Schengen au sein de la Direction générale « Union européenne » du Ministère grec des affaires étrangères.

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE SUR LE PROCESSUS DE CORFOU DE L'OSCE

DIX-SEPTIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL
ATHÈNES, LES 1ER ET 2 DÉCEMBRE 2009

Confirmer-réexaminer-redynamiser la sécurité et la coopération de Vancouver à Vladivostok

1. Nous, Ministres des affaires étrangères des 56 États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, sommes réunis pour la seconde fois cette année, après notre réunion informelle de Corfou, pour célébrer les importants progrès que nous avons réalisés ensemble depuis la réunification de l'Europe et l'élimination de ses anciennes divisions. Nous reconfirmons que la vision d'un espace de l'OSCE, libre, démocratique et plus intégré, de Vancouver à Vladivostok, exempt de lignes de division et de zones ayant des niveaux de sécurité différents demeure un objectif commun, que nous sommes résolus à atteindre.

2. Il reste beaucoup à faire pour atteindre cet objectif. Nous restons vivement préoccupés par le fait que les principes de l'Acte final de Helsinki et les engagements de l'OSCE ne sont pas intégralement respectés et mis en œuvre ; que le recours à la force n'a pas cessé d'être considéré comme une option pour le règlement des différends ; que le danger de conflits entre États n'a pas été éliminé et que des conflits armés se sont produits même au cours des dernières décennies ; que des tensions persistent et que de nombreux conflits restent non résolus ; que des impasses dans la maîtrise des armements conventionnels, le règlement des désaccords dans ce domaine, la reprise d'une application intégrale du régime du Traité FCE et le rétablissement de sa viabilité requièrent d'urgence une action concertée de ses États Parties ; et que nos réalisations communes dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent être pleinement sauvegardées et encore renforcées. Cela se produit à un moment où de nouvelles menaces transnationales émergentes exigent, plus que jamais, des réponses communes.

3. Nous reconnaissons que ces défis pour la sécurité, encore accentués par la crise financière et économique internationale actuelle, devraient être relevés en faisant preuve d'une détermination renouvelée à obtenir des résultats grâce à un dialogue et à une coopération multilatéraux. À ce stade, notre priorité la plus haute demeure de rétablir la confiance entre nous, ainsi que de retrouver le sentiment de finalité commune qui a réuni nos prédécesseurs à Helsinki il y a près de 35 ans. Dans ce contexte, nous nous félicitons du dialogue sur les défis actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique, qui a été amorcé en 2008 à la Réunion du Conseil ministériel de Helsinki et lancé par la Présidence grecque en juin 2009 en tant que « Processus de Corfou », en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés. Nous considérons la toute première Réunion ministérielle informelle de l'OSCE, tenue à Corfou, marquée par une large participation, comme un jalon essentiel dans ce processus, à l'occasion duquel nous avons exprimé notre volonté politique de faire face aux défis pour la sécurité dans les trois dimensions de l'OSCE.

4. Le Processus de Corfou a déjà amélioré la qualité du dialogue politique que nous menons à l'OSCE sur la sécurité et la coopération de Vancouver à Vladivostok et a contribué à sa revitalisation. Nous sommes résolus à poursuivre et à développer davantage ce processus, en fixant des objectifs ambitieux, concrets et pragmatiques, tout en nous concentrant également sur les questions essentielles recensées jusqu'à présent dans le cadre de nos travaux. L'OSCE, du fait de sa large composition et de son approche multidimensionnelle de la sécurité commune, globale, coopérative et indivisible, est l'enceinte appropriée pour ce dialogue. Nous nous félicitons des précieuses contributions apportées par toutes les organisations et institutions pertinentes s'occupant de sécurité, sur la base de la Plate-forme pour la sécurité coopérative.

5. Le dialogue dans le cadre du Processus de Corfou trouvera son point d'ancrage dans l'OSCE et dans les principes d'égalité, de partenariat, de coopération, d'inclusion et de transparence. Il visera à résoudre les désaccords ouvertement, honnêtement et de façon impartiale, en tenant compte de nos diversités et de nos préoccupations, dans un esprit de respect et de compréhension mutuels. Il s'appuiera sur trois principes directeurs de base :

- a) adhésion au concept de sécurité globale, coopérative et indivisible, tel qu'il est énoncé dans les documents fondamentaux de l'OSCE ;
- b) respect, intégral et de bonne foi, et de façon systématique par tous, des normes, principes et engagements de l'OSCE dans ses trois dimensions ;
- c) détermination à renforcer le partenariat et la coopération dans l'espace de l'OSCE, ainsi qu'à accroître l'efficacité de l'Organisation et sa contribution à la sécurité dans notre espace commun.

6. Nos représentants permanents auprès de l'OSCE à Vienne feront avancer le Processus de Corfou conformément à la décision que nous adoptons aujourd'hui. Nous demeurons résolus à donner un solide élan politique au Processus de Corfou, et comptons réévaluer les progrès réalisés en 2010, dans le format et au niveau que nous jugerons appropriés, en prenant en considération les résultats que nous aurons obtenus.

7. Nous souhaitons la bienvenue au Kazakhstan à la Présidence de l'Organisation en 2010, la toute première à être exercée par un État participant de l'OSCE d'Asie centrale. Nous prenons acte avec intérêt de sa proposition de tenir un sommet de l'OSCE en 2010. Nous attirons l'attention sur le fait qu'une telle réunion de haut niveau exigerait des préparatifs adéquats pour ce qui est de son contenu et de ses modalités. Nous chargeons le Conseil permanent d'engager des consultations exploratoires pour déterminer les progrès réalisés sur l'agenda de l'OSCE en vue d'éclairer notre décision.

Décisions d'Athènes : un bilan

Ambassadrice Mara Marinaki

En adoptant une Déclaration politique et une Décision ministérielle sur le Processus de Corfou, les États participants ont signalé sans équivoque qu'ils étaient prêts à tourner une page nouvelle, a déclaré M. George Papandréou, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Grèce, le 2 décembre 2009. À la fin de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Athènes, le Président en exercice sortant a cependant souligné qu'on ne pourra réellement donner un sens à ces deux documents marquants que s'ils sont reliés à des progrès concrets pour ce qui est de s'attaquer aux principaux défis du XXI^e siècle en matière de sécurité. Je suis convaincue que cette moisson exceptionnelle de la réunion constituée par 16 décisions ministérielles dans les trois dimensions et par cinq déclarations fournit le lien indissoluble entre le dialogue de sécurité renouvelé dans le cadre de l'OSCE et une action dynamique. Ayant participé intensément aux sessions de stratégie et aux réunions informelles tenues jusque tard dans la nuit qui ont ouvert la voie à ces décisions et déclarations, je pensais tenter d'établir un bilan de la façon dont cela s'était passé pour nous tous à Athènes et des points où nous aurions pu faire mieux.

Dimension politico-militaire. Les décisions sur les questions intéressant le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles font ressortir le rôle indiscuté que joue le FCS dans le relèvement des défis traditionnels et nouveaux en matière de sécurité.

Tout au long de l'année, les États participants ont manifesté un intérêt croissant pour les aspects non militaires de la sécurité en mettant l'accent sur les aspects particuliers de la lutte contre le terrorisme. Les décisions visant à promouvoir le cadre juridique international contre le terrorisme et à aider à renforcer la sécurité des documents de voyage témoignent de cette préoccupation.

Dans la même veine, mais en allant plus loin encore en vue de renforcer la coordination des efforts au sein de l'Organisation et en dehors, les 56 ont adopté une décision sur les menaces et les défis transnationaux pour la sécurité et la stabilité. L'idée à la base de cet accord était de stimuler les initiatives transdimensionnelles de l'OSCE qui visent à s'attaquer aux cybermenaces, aux risques pour la sécurité énergétique, à la prolifération des armes de destruction massive, au terrorisme et à la criminalité organisée, y compris les transferts illicites d'armes, le trafic de drogue et la traite des êtres humains.

Dimension économique et environnementale. Trois décisions fortes soulignent le rôle de premier plan que jouent les questions économiques et environnementales dans le concept de sécurité globale et indivisible : les décisions sur le renforcement de la sécurité énergétique, la gestion de la migration et l'orientation future de la deuxième dimension, axées sur le renforcement de l'efficacité, témoignent de notre capacité d'affronter l'instabilité économique de manière plus cohérente et dictera incontestablement le programme économique et environnemental de l'OSCE pendant les années à venir.

Il est regrettable qu'un accord au sujet d'une décision sur laquelle nombre d'entre nous comptaient à propos des incidences



Athènes, le 2 décembre 2009. Le Président en exercice de l'OSCE en 2009, M. George Papandréou, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, l'Ambassadrice Mara Marinaki, le Ministre suppléant des affaires étrangères, Dimitris Droutsas, et l'Ambassadeur Nikolaos Kalantzianos, chef de l'Équipe spéciale de la Présidence grecque de l'OSCE (de gauche à droite) applaudissent aux résultats de la Réunion du Conseil ministériel. (OSCE/George Kontarinis)

du changement climatique en matière de sécurité se soit dérobé à nouveau comme à Helsinki en 2008. Nous ne doutons pas que nos collègues de la Présidence kazakhe poursuivront vigoureusement l'examen de cette question dans des circonstances plus favorables.

Dimension humaine. Tout au long de 2009, le principe qui a guidé toutes les actions de la Présidence grecque a été le suivant : « nous ne devrions jamais oublier ce pour quoi nous travaillons : la dignité inhérente à la personne humaine. » Nous nous sommes donc félicités tout particulièrement de l'adoption des décisions ministérielles visant à lutter contre les crimes de haine, à intégrer davantage les Roms et les Sintis dans la société et à renforcer la participation des femmes à la vie politique et publique. Nous attendons avec intérêt la conférence de haut niveau convenue sur la tolérance et la non-discrimination, qui aura lieu à Astana les 29 et 30 juin 2010.

Bien que nous savions qu'ils soulevaient des difficultés considérables, nous avons soutenu fermement les projets de décision sur la promotion de la liberté des médias et le renforcement du pluralisme (qui ont failli être adoptés) et sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE. Nous n'avons pas perdu espoir qu'un consensus interviendra prochainement sur ces questions cruciales.

Déclarations ministérielles. Les ministres des affaires étrangères ont publié des déclarations spéciales appelant l'attention sur le soixante-cinquième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et sur le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies contre le torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ils ont aussi réaffirmé les engagements de l'OSCE axés sur la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Comme à Helsinki en 2008, les ministres ne sont pas parvenus à s'entendre sur une déclaration concernant la Moldavie à propos du conflit transnistrien. Ils en ont cependant publié une saluant les développements positifs dans le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh.

Sur d'autres sujets, le Conseil ministériel a décidé que l'Irlande assumerait la Présidence de l'OSCE en 2012, après la Lituanie en 2011, et ont octroyé le statut de partenaires pour la coopération à l'Australie, qui a rejoint ainsi les 11 autres pays de la famille élargie de l'OSCE. La dix-huitième Réunion du Conseil ministériel a été programmée pour les 1^{er} et 2 décembre 2010 à Astana, « sans préjudice d'une décision éventuelle du Conseil permanent de tenir une réunion des chefs d'État ou de gouvernement en 2010. »

Décisions ministérielles : www.osce.org/conferences/mc_2009

Haut-Karabakh : travail de terrain en vue d'un règlement pacifique

Le conflit prolongé sur le statut du Haut-Karabakh a dégénéré en guerre ouverte au début des années 1990, reléguant brutalement la célébration par la CSCE d'« une ère nouvelle de démocratie, de paix et d'unité en Europe » à un avenir qui reste à mériter. Un cessez-le-feu intervenu entre l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la République non reconnue du Haut-Karabakh le 12 mai 1994 est en place, mais il n'y a toujours pas de règlement de paix. Le fait que le fragile cessez-le-feu a tenu est dû pour une bonne part au travail important et souvent dangereux mené par l'Ambassadeur Andrej Kasprzyk (Pologne) et son équipe, qui gèrent la Présence que l'OSCE maintient sur le terrain depuis 1995.

L'Ambassadeur Andrej Kasprzyk est le Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie. Ce titre peut maniable reflète la délicatesse de sa tâche. Il est le seul point de contact des parties adverses en dehors du cadre des négociations officielles entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui sont menées avec le concours du Groupe de Minsk de l'OSCE et auxquelles il assiste également. Depuis le



OSCE/Franz Morgenbesser

siège de Tbilissi, en Géorgie, endroit choisi pour sa neutralité vis-à-vis de ce conflit, il est chargé d'aider le Président et les coprésidents du Groupe de Minsk à parvenir à une cessation du conflit armé, en créant les conditions voulues pour le déploiement d'une opération de maintien de la paix de l'OSCE et en facilitant un règlement politique durable.

Conjointement avec cinq membres du personnel recrutés sur le plan international, dont trois occupent à tour de rôle les résidences de Bakou, Erevan et Stepanakert/Khankendi et deux sont basés en permanence à Tbilissi, l'Ambassadeur Kasprzyk observe régulièrement la ligne de contact d'une longueur d'environ 220 kilomètres ainsi que la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Les opérations d'observation de l'OSCE constituent la seule mesure de confiance et de sécurité appliquée dans la sphère militaire.



Faciliter le dialogue

Entretien avec l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk

L'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk est, depuis janvier 1997, le Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie et il était Représentant personnel par intérim depuis juillet 1996. Avant sa nomination, ce diplomate polonais de haut rang était en poste à Cuba et au Zimbabwe, où il était Ambassadeur et chef de l'ambassade. Les contacts de haut niveau que l'Ambassadeur Kasprzyk a noués ces 14 dernières années et sa connaissance approfondie de la région sont très précieux pour parvenir à un règlement de paix qui soit conforme à la réalité sur le terrain. En février 2010, il a évoqué son action avec Virginie Coulloudon, la porte-parole de l'OSCE, et a répondu à ses questions.

Virginie Coulloudon : l'observation du cessez-le-feu représente une partie importante de votre mandat. Vous avez attiré l'attention à plusieurs reprises sur des violations du cessez-le-feu. La situation s'est-elle améliorée au fil des années ? Y a-t-il eu des progrès en ce qui concerne le retrait des tireurs isolés des lignes de front comme les pays coprésidents du Groupe de Minsk l'ont recommandé à la Réunion du Conseil ministériel à Helsinki ?

La situation sur les lignes de front n'a pas changé radicalement depuis l'approbation du cessez-le-feu. Il y a malheureusement un certain nombre de morts ou de blessés chaque année – environ une trentaine (parfois des civils)



Pourquoi parle-t-on de « Conférence de Minsk » et de « Groupe de Minsk » ?

Lorsque les combats dans le Haut-Karabakh se sont intensifiés en 1992, les ministres de la CSCE ont demandé au Président en exercice Jiří Dienstbier (Tchécoslovaquie) de convoquer une conférence pour négocier un règlement pacifique et ont choisi Minsk comme lieu de la conférence. Cette Conférence de Minsk n'a toujours pas eu lieu.

Le Groupe de Minsk de l'OSCE, composé des participants initiaux à la conférence et dirigé par ses coprésidents, l'Ambassadeur Bernard Fassier (France), l'Ambassadeur Yuri Merzlyakov (Fédération de Russie) et l'Ambassadeur Robert Bradtke (États-Unis), est à la tête des efforts internationaux visant à résoudre le conflit. Les membres du Groupe, outre les trois pays coprésidents, sont l'Allemagne, la Biélorussie, l'Italie, la Finlande, la Suède et la Turquie.

Le Groupe de Minsk et le Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie s'emploient à créer les conditions permettant la tenue d'une conférence de paix. Le Groupe de planification de haut niveau de l'OSCE, basé à Vienne, élabore des plans pour le déploiement d'une force de maintien de la paix une fois qu'un accord de paix aura été conclu.

OSCE/PETER KEAY

– à la suite d'incidents impliquant des tirs sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. En 2009, le nombre de victimes est passé à 19, presque certainement du fait de l'intensité des négociations menées. Chaque victime est une tragédie et devrait être évitée, en particulier si l'on considère qu'un cessez-le-feu est en place. Pour ce qui est du retrait des tireurs isolés, malheureusement, aucun accord n'a pu être atteint sur cette question jusqu'à présent. La communauté internationale a traditionnellement considéré le conflit du Haut-Karabakh comme étant un conflit gelé ou prolongé. S'il avait été considéré comme « chaud », cela aurait-il incité la communauté internationale à débloquer davantage de ressources et à faire preuve de plus de volonté politique ?

Le conflit du Haut-Karabakh ne peut être considéré comme « gelé ». En fait, seule la solution

l'est. Depuis l'année dernière, nous avons assisté à la phase la plus intensive du processus de négociation à ce jour : les Présidents arménien et azerbaïdjanais se sont rencontrés à six reprises en 2009, dont trois fois au format élargi en compagnie du Président Medvedev, et une fois jusqu'à présent en 2010, à nouveau en présence du Président russe. L'intervention personnelle du Président Medvedev a débouché sur la toute première déclaration sur le Haut-Karabakh signée par les Présidents arménien et azerbaïdjanais – la déclaration dite Déclaration de Moscou de novembre 2008.

Si ce conflit devenait « chaud » et que les hostilités reprenaient, à l'évidence, la communauté internationale s'impliquerait encore davantage. Depuis que le Document de Madrid contenant les Principes de base pour un règlement a été présenté à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan en novembre 2007, les

parties ont affirmé qu'il ne subsistait que quelques obstacles à surmonter dans le cadre du processus de médiation avant de pouvoir conclure un accord de paix. La courbe des négociations est souvent irrégulière, les parties voyant parfois leurs espoirs croître et essuyant à d'autres moments de sérieux revers. Pouvez-vous décrire votre travail à l'appui du processus de Minsk ?

Je suis chargé d'informer le Président en exercice et de le tenir au courant de la situation sur le terrain et de l'état actuel des pourparlers. Agissant en son nom, j'œuvre en faveur du processus de paix, maintenant le contact avec les parties et promouvant les mesures de confiance et de sécurité. Je participe également aux visites des coprésidents du Groupe de Minsk et à leurs réunions avec les dirigeants. Une des parties les plus importantes du processus consiste à maintenir le dialogue. Faciliter ce dialogue est l'une de mes principales fonctions. Ma connaissance de la situation sur le terrain est également mise à profit de temps à autre par les médiateurs. Comme je suis sur le terrain, il m'arrive de transmettre des informations au nom des coprésidents du Groupe de Minsk aux dirigeants et vice-versa. Les activités d'observation menées par mon bureau ont dans certains cas atténué des tensions croissantes qui auraient pu, à leur tour, entraver les négociations.

« Chaque victime est une tragédie et devrait être évitée. »

D'emblée, vous avez choisi de vous montrer discret publiquement au sujet du processus de négociation et n'avez que très rarement parlé aux médias. Une telle politique de confidentialité est-elle un élément essentiel du renforcement de la confiance ?

La confidentialité est de la plus haute importance dans tout processus de ce type. Un certain niveau de confiance doit être instauré afin de maintenir le dialogue entre des dirigeants de pays qui, techniquement, demeurent en état de guerre les uns avec les autres. Il serait difficile, avant de parvenir à un accord, de soumettre ce dernier à un débat public, car cela pourrait torpiller le processus. C'est la raison pour laquelle les dirigeants ont demandé qu'il soit entièrement confidentiel. Il convient de mesurer soigneusement ce qui peut être révélé. Par dessus tout, il y a aussi lieu de garder le mandat à l'esprit. Les négociations sont confiées aux coprésidents du Groupe de Minsk. Je ne suis qu'un témoin silencieux. Cela dit, je tiens à souligner que les Présidents des pays coprésidents, lors de leur réunion à l'Aquila pour le Sommet du G-8 en juillet 2009,

ont révélé les éléments fondamentaux des Principes de base qui sont en cours de négociation. La déclaration dite « Déclaration de l'Aquila » expose les principaux éléments des pourparlers en cours.

On pourrait argumenter que la confidentialité est une lame à double tranchant et que l'absence de débat public sur la substance des négociations risque d'alimenter les rumeurs de part et d'autre. Que répondez-vous aux critiques qui font valoir que les rumeurs nuisent au processus de paix et que davantage de transparence publique est nécessaire ?

Les coprésidents du Groupe de Minsk et les Présidences successives de l'OSCE ont en de nombreuses occasions invité les dirigeants azerbaïdjanais et arméniens à redoubler d'efforts pour préparer leurs opinions publiques à la nécessité d'un compromis. Les deux parties acceptent que le compromis soit un élément indispensable du processus. La transparence publique sera certainement nécessaire lorsqu'il sera demandé aux populations d'accepter les résultats des négociations finales. Les dirigeants auront à en convaincre leurs populations afin d'obtenir le soutien nécessaire à la mise en œuvre des mesures à prendre.

Dans le conflit du Haut-Karabakh, il y a dans une certaine mesure une tension entre le principe de l'auto-détermination et celui de l'intégrité territoriale. Une contradiction apparente de ce type se retrouve également dans l'Acte final de Helsinki et le Décalogue. Comment, selon vous, peut-on concilier ces deux principes dans le cadre du processus de règlement ?

Avec l'aide et le soutien des médiateurs, il appartient aux parties de trouver un équilibre entre les divers principes évoqués. La Déclaration de l'Aquila publiée par les Présidents des pays coprésidents à l'occasion du Sommet du G-8 en juillet 2009 souligne que les conflits tendent à réapparaître si la communauté internationale ne s'en préoccupe pas suffisamment. Avez-vous l'impression qu'il y a actuellement une volonté politique suffisante pour régler le conflit du Haut-Karabakh ?

Comme je l'ai dit précédemment, on a assisté en 2009 à un très net accroissement des activités liées à la résolution du conflit du Haut-Karabakh. La Déclaration de l'Aquila atteste de la participation des pays coprésidents au niveau le plus élevé. Chaque Présidence successive de l'OSCE s'implique activement. Le Président en exercice, Kanat Saudabayev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, s'est déjà rendu cette année en Arménie et en Azerbaïdjan. Le règlement du conflit du Haut-Karabakh figurait au tout premier rang de ses préoccupations. L'OSCE tire parti de toutes les ressources à sa disposition dans le cadre de

son engagement dans le processus de règlement. Il s'agit d'un processus compliqué soulevant des problèmes qui lui sont propres. À l'évidence, les parties devront faire preuve d'une bonne dose de volonté politique pour être en mesure de faire les concessions qui s'imposent afin de parvenir à un règlement durable.

Nous savons que les plans opérationnels du Groupe de planification de haut niveau (GPHN) se fondent sur divers scénarios possibles. En fonction de l'option retenue, le Groupe estime qu'une opération de maintien de la paix nécessiterait de 1 500 à 4 500 personnes. Aucun accord n'ayant été atteint et les négociations entre les parties étant strictement confidentielles, comment maintenez-vous le GPHN suffisamment bien informé pour qu'il soit en mesure de procéder à sa planification stratégique ?

Les trois éléments du Processus de Minsk – le Groupe de Minsk, le GPHN et le Représentant personnel et son Bureau – faisant partie du même processus, coopèrent étroitement entre eux. La coopération entre les trois a toujours été excellente. C'est à la Présidence qu'il incombe de donner des directives au GPHN en prenant également en considération les suggestions des coprésidents du Groupe de Minsk.

Qu'est ce qui fait, selon vous, un bon médiateur ?

Sur la base de mon expérience, pour être un bon médiateur, il faut de toute évidence être un intermédiaire impartial, équilibré et transparent.



Toute personne ayant des intentions cachées ou défendant ses propres intérêts se verra tôt ou tard rejetée par les parties. La confiance est de ce fait une des conditions fondamentales. Avoir du succès signifie être en mesure de réaliser des progrès et cela dépend du bon vouloir des parties, de leur volonté politique et de la capacité du médiateur à leur présenter des solutions raisonnables et acceptables et à les persuader que leur acceptation serait bénéfique pour toutes les parties impliquées.

Principes de base d'un règlement

En faisant des propositions pour un règlement de paix, les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE s'efforcent de parvenir à un équilibre entre trois des dix « Principes régissant les relations mutuelles des États participants » (le « Décalogue ») inscrits dans l'Acte final de Helsinki de 1975 : non-recours à la menace ou à l'emploi de la force ; intégrité territoriale des États ; et égalité de droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les négociations actuelles reposent sur les Principes de base que les coprésidents avaient proposés dans le document dit Document de Madrid, présenté à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan en marge du Conseil ministériel de l'OSCE de 2007. Les principaux éléments des Principes de base, tels qu'énoncés par les Présidents de la République française, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique lors du Sommet du G-8 tenu à l'Aquila le 10 juillet 2009, sont :

- le retour sous contrôle azerbaïdjanais des territoires entourant le Haut-Karabakh ;
- un statut intérimaire pour le Haut-Karabakh prévoyant des garanties en matière de sécurité et

d'administration autonome ;

- un corridor reliant l'Arménie au Haut-Karabakh ;
- la définition future du statut juridique final du Haut-Karabakh dans le cadre d'un processus d'expression de la volonté juridiquement contraignant ;
- le droit de toutes les personnes déplacées et des réfugiés à retourner dans leurs anciens lieux de résidence ; et
- des garanties de sécurité internationales qui incluraient une opération de maintien de la paix.

Dans une déclaration publiée à la Réunion du Conseil ministériel d'Athènes le 2 décembre 2009, les Ministres des affaires étrangères de l'OSCE ont réaffirmé leur engagement de s'employer activement à résoudre les questions en suspens : « Nous prions instamment les parties de conserver la dynamique positive des négociations et appuyons fermement leur détermination à finaliser les Principes de base pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh, sur la base du Document de Madrid, afin de commencer à rédiger de bonne foi et sans retard un accord global de paix. »



Le Bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie a effectué plus de 230 opérations d'observation depuis 1996. Peter Keay, Assistant de terrain au Bureau, relate une expédition typique à la ligne de contact.



Observation des lignes de front dans le conflit du Haut-Karabakh

Peter Keay

La journée commence par un contrôle des véhicules. Pour aller observer les lignes de front, nous traversons parfois un terrain extrêmement difficile. Les véhicules couvrent en moyenne quelque 60 000 kilomètres par an. Il faut donc les maintenir en excellent état. Notre observation de la ligne de contact est prévue pour demain, mercredi.

Lundi, je suis arrivé à Erevan en provenance de Tbilissi où se trouve notre siège. Mon collègue de Tbilissi se rendra cet après midi de Tbilissi à Ganja dans le nord de l'Azerbaïdjan. Avec l'Ambassadeur Kasprzyk, il dirigera les équipes d'observation de part et d'autre de la ligne de contact.

Aujourd'hui, l'Ambassadeur Kasprzyk et moi-même partons au milieu de la matinée pour Stepanakert/Khankendi, un trajet à travers les

montagnes qui dure habituellement quatre heures. Au début de février, la neige et le verglas nous posent un problème supplémentaire.

Le Bureau du Représentant personnel est le seul organisme international ayant accès en permanence aux lignes de front militaires et dispose d'une résidence occupée à tour de rôle par les assistants de terrain à Stepanakert/Khankendi depuis 1995. En parcourant la région, on oublie aisément que l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont enfermés dans une situation « pas de paix, pas de guerre » à propos du Haut-Karabakh, mais le fait de se rendre dans les tranchées avec un casque et un gilet pare-balles rappelle tout clairement à la mémoire.

Ce matin, nous chargeons dans les véhicules tout ce dont nous avons besoin pour le voyage et pour l'observation demain : chaînes pour la neige, radios, jumelles et drapeaux.

Le trajet à travers les cols est spectaculaire.

Peter Keay est affecté au Bureau du Représentant personnel depuis 2004 et a participé à plus de 100 opérations d'observation. Il était antérieurement au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et a travaillé au Tribunal des Nations Unies pour les crimes de guerre à La Haye. Il a également fait partie de la Mission de vérification de l'OSCE au Kosovo en 1998 et 1999.

Pour se rendre au site à observer, il faut rouler pendant cinq heures à travers les montagnes et, en hiver, affronter le verglas et la neige. (OSCE/Peter Keay)



Des panoramas époustoufflants de montagnes couronnées de neige s'offrent à nos yeux. Nous arrivons à Stepanakert/Khankendi et rencontrons les autorités afin de passer en revue le plan pour le lendemain. Avec le chauffeur, nous nous assurons que le véhicule est en ordre après ce long trajet et prêt à effectuer le voyage vers les lignes de front.

Mercredi matin. Nous nous joignons à notre escorte et prenons la route. Je communique par téléphone satellite avec mon collègue qui effectuera l'observation de l'autre côté pour m'assurer que nous sommes dans les temps. À 8 heures heure locale, ils étaient en route depuis une heure. Avec l'escorte qui voyage avec nous, nous rencontrons le commandant militaire local en cours de route. Lui et son équipe nous font un exposé détaillé au sujet de la situation militaire sur le terrain et des développements qui sont intervenus le cas échéant depuis la dernière observation.

Ils nous informent cette fois qu'il y a eu deux victimes la semaine précédente. Il y a en moyenne une trentaine de morts chaque année sur les lignes de front, mais leur nombre a fortement diminué en 2009. Il s'agit des premières victimes dont nous ayons entendu parler cette année et cela incite toujours à la réflexion. J'apprends ultérieurement de mes collègues que de l'autre côté, les premières victimes pour cette année ont également été signalées. Ayant servi dans différentes zones de conflit, je connais le coût de la guerre, mais ces rapports sur des pertes de vies humaines nous rappellent brutalement le fait que plusieurs milliers de soldats se font face par-delà une ligne qui n'a pas bougé en 16 ans.

Nous parvenons à un point situé à environ quatre kilomètres de la ligne de contact au moment où nos collègues arrivent à un point analogue de l'autre côté. Nous sommes maintenant en communication permanente par radio à très haute fréquence (THF) avec l'équipe de l'OSCE de l'autre côté. À ce moment-là, les commandants locaux émettent des garanties de sécurité à l'aide de nos radios pour la suite de notre voyage et nous atteignons le site d'observation. Après une nouvelle série

de garanties de sécurité émises par les commandants locaux, nous mettons notre gilet pare-balles et notre casque, prenons un drapeau de l'OSCE et des jumelles et attendons l'ordre de marche.

Lorsque tout est prêt et que chacun est en place, le Représentant personnel, en se servant d'une radio THF portable, commence l'observation et nous marchons à travers les tranchées jusqu'au site d'observation convenu. Une fois les deux équipes parvenues à l'endroit choisi à l'avance, nous levons les drapeaux et sortons de la ligne de tranchée. Malgré toutes les mesures de sécurité, des échanges de tirs se sont produits à ce stade de l'observation dans le passé et chacun est pleinement en alerte. Nous regardons de l'autre côté de la zone neutre déprimante et repérons nos collègues.

En cette occasion, les groupes sont séparés par une distance d'environ 400 mètres – et un vaste champ de mines. Parfois, la distance est inférieure et parfois beaucoup plus importante, suivant la topographie. Nous donnons la possibilité aux commandants locaux des parties adverses de se parler à l'aide de nos radios, mais ils refusent. Bien que le processus de négociations batte son plein, à des moments comme celui-ci, la réconciliation paraît trop lointaine.

Un long voyage nous attend au cours des deux prochains jours pour rentrer à Erevan et poursuivre vers Tbilissi. Mais pour le moment, nous sommes debout au-dessus des tranchées et ne pouvons qu'espérer qu'une fois un accord de paix signé, les soldats pourront rejoindre leur famille et les démineurs entamer la longue opération de nettoyage des chemins pour que ces gens puissent renouer le contact.



La Crimée rattrapée par son passé

Protéger la population des
restes explosifs de guerre

République autonome de Crimée (Ukraine), septembre 2009. Les foules de touristes s'amenuisaient, la chaleur subtropicale cédait la place à la douceur méditerranéenne et les eaux claires étaient encore assez chaudes pour s'y baigner – des conditions idéales pour des vacances hors saison en dehors des sentiers battus. Mais pour les deux experts danois et leurs homologues des États-Unis, se prélasser au soleil d'automne n'était pas la priorité. Leur visite en Crimée avait un seul objectif : déterminer comment l'OSCE pourrait aider les près de deux millions d'habitants de la péninsule à se protéger le mieux possible des dangers hérités du passé.

Niels Poul Petersen et Maria Brandstetter

Pour qui découvre en voiture la côte de la mer Noire, havre de tranquillité qui se détache sur un fond de falaises calcaires déchiquetées, il est difficile d'imaginer que la péninsule a été le théâtre d'invasions incessantes au fil des siècles. Scythes, Sarmates, Grecs, Génois, Khazars, Kiptchaks..., longue est la liste des aventuriers qui ont abordé les rivages de la Crimée, contribuant à enrichir progressivement son héritage historique et à en faire une destination exotique.

Cependant, l'héritage laissé par la guerre moderne est d'une nature radicalement différente. Dans la péninsule de Crimée, les vastes étendues de terres agricoles, de bois et de côtes qui sont contaminées par des restes explosifs de guerre en

disent long sur les batailles intenses et sanglantes qui ont eu lieu sur le territoire de l'Ukraine pendant la seconde Guerre mondiale.

Le terme « restes explosifs de guerre » a été adopté par la communauté humanitaire pour décrire sommairement l'ensemble des munitions non explosées (bombes, fusées, grenades, obus d'artillerie, par exemple) qui continuent de constituer une grave menace pour la population et l'environnement longtemps après la fin des hostilités.

« En Crimée, entre 1997 et 2008, quelque 70 explosions accidentelles ont tué 35 personnes et mutilé ou blessé 67 autres, dont 21 enfants », a déclaré le général Vasyliy Kvashuk, qui dirige les activités de protection civile au sein du Ministère

Cavernes d'Inkerman, près de Sébastopol, septembre 2009. Un expert de l'OSCE descend dans un puits de 30 mètres nouvellement construit qui donne accès à l'une des cavernes qui s'est effondrée après une explosion pendant la seconde Guerre mondiale. Quelques 3 000 tonnes de restes explosifs de guerre doivent être enlevées des cavernes (OSCE/Niels Poul Petersen)



Cavernes d'Inkerman. Ces accès à flanc de montagne à l'ancien entrepôt de munitions de la flotte soviétique de la mer Noire sont encore utilisés, mais plusieurs se sont effondrés et ont été bloqués à la suite d'une explosion qui s'est produite pendant la seconde Guerre mondiale. Le Gouvernement ukrainien construit des puits afin de pouvoir accéder aux cavernes effondrées. (OSCE/Niels Poul Petersen)

ukrainien des situations d'urgence. La plupart de ces accidents, qui ont eu lieu à Kertch, à Sébastopol et aux alentours, ont frappé des curieux ainsi que des « fouilleurs clandestins », c'est-à-dire des personnes qui n'étaient pas autorisées à manipuler des restes explosifs de guerre.

« Depuis 2001, nous avons récupéré et détruit plus de 52 000 engins », a-t-il déclaré, mais le problème est simplement trop gigantesque pour nous puissions y faire face seuls, d'autant que les explosions accidentelles survenues récemment ont rendu les sites de stockage de munitions encore plus problématiques. Si l'OSCE pouvait nous fournir des équipements modernes, une formation pratique, du matériel de protection individuelle et des appareils de détection, notre capacité de localiser et de récupérer ces engins dangereux de façon sûre et efficace s'en trouverait considérablement améliorée. »

Cette réunion d'information sans détour avec le Général Kvashuk a permis de rappeler aux experts combien il était

crucial qu'ils dressent un tableau précis de la situation de l'Ukraine concernant les restes explosifs de guerre et déterminent de façon précise l'aide dont le Ministère pour les situations d'urgence aurait besoin dans le cadre d'un projet de l'OSCE. Ce projet, qui a été élaboré conjointement par le Ministère et le Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité, cible les zones les plus lourdement contaminées du pays, qui correspondent toutes à d'anciens sites de stockage de munitions de la seconde Guerre mondiale et de l'époque soviétique : Bila Tserkva, près de Kiev, et les villes portuaires de Kertch et Sébastopol.

KERTCH

Depuis le point le plus élevé de Kertch, qui offre un panorama saisissant sur ce port de pêche autrefois florissant, les experts ont essayé de mesurer l'impact des terribles bombardements aériens et des tirs d'artillerie lourde et de mortiers intenses échangés au cours de la seconde Guerre mondiale.

« Songez seulement qu'entre 1941 et 1944, Kertch a changé de main quatre fois, ce qui a fait des milliers de victimes de part et d'autre, » a déclaré Alexander Savelyev, qui est responsable des activités politico-militaires et environnementales au sein du Bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. « Peut-on s'étonner que cet endroit soit encore truffé de munitions non explosées ? À la fin de la guerre, la population de la ville était tombée de 70 000 à 6 500 habitants. »

Façonnée par une histoire militaire qui se décline en de multiples strates, la forteresse de Kertch est un vaste complexe de bâtiments partiellement dissimulés sous terre et reliés entre eux par des tunnels. Environ 150 ouvrages – sur un total initial de 300 qui pouvaient recevoir jusqu'à 9 000 personnes – se confondent avec les petites collines qui surplombent la mer Noire. Ces blockhaus, magasins et casernements, dont les derniers utilisateurs ont été les Soviétiques, qui s'en sont servis comme dépôt de munitions, ont été construits par le tsar Alexandre II après la guerre de Crimée (1854–1855) afin de pouvoir contrôler plus facilement le détroit de Kertch et la mer d'Azov.

Chiffres estimatifs (non officiels) de la population vivant en 2010 dans la zone du projet relatif aux « restes explosifs de guerre »

Bila Tserkva : 215 000

Sébastopol : 380 450 (dont Inkerman : 11 300)

Kertch : 158 160





1



2



3



4

1 et 2. Forteresse de Kertch. Des caisses métalliques rongées par la rouille laissent apparaître des cartouches tout aussi mortelles aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a 60 ans. (OSCE/Niels Pouls Petersen et OSCE/Rene Bebeau)

3. Kertch. Une trentaine de kilomètres de côtes sont contaminés par des restes explosifs de guerre. Les munitions non explosées récupérées dans la mer ressemblent à s'y méprendre à de simples cailloux. (OSCE/Niels Pouls Petersen)

4. Forteresse de Kertch sur la mer Noire. Environ 2 000 tonnes de munitions non explosées sont stockées dans quelque 150 ouvrages qui se fondent dans le paysage bucolique. (OSCE/Niels Pouls Petersen)

« Après avoir été fermé au public pendant des années, ce site de 400 hectares est en train de devenir petit à petit une attraction touristique grandissante et un lieu de loisirs apprécié », a dit un guide local. « Cependant, la municipalité ne peut pas aménager le site et le rendre entièrement accessible tant que les autorités n'en auront pas extrait les munitions non explosées qui s'y trouvent encore, dont on estime la quantité à 2 000 tonnes. Seulement 30 % de la zone a été nettoyée pour l'instant. »

Dans l'un des dépôts effondrés, les Ukrainiens ont attiré l'attention des experts sur plusieurs obus

de marine de 152 mm qui semblaient avoir été déterrés de fraîche date à faible profondeur. Une fois ouvertes, des caisses métalliques de munitions rongées par la rouille retrouvées à moitié enfouies sous les gravats ont laissé apparaître des cartouches qui étaient en relativement bon état. « Après plus de 60 ans, on court le risque que les charges deviennent instables et explosent », a déclaré M. Savelyev.

« Chaque école primaire et secondaire de Kertch doit offrir un cours spécial montrant aux élèves comment identifier et éviter les restes explosifs de guerre et la marche à suivre pour signaler tout objet suspect découvert dans le sol. Mais les garçons sont partout les mêmes et des accidents se produisent constamment, » a déclaré le maire adjoint de Kertch, Aleksey Ivanovich Milovanov.

« Même s'ils entendent parler régulièrement d'accidents ayant fait des victimes et même s'ils n'ont aucune idée de l'endroit où se trouve le détonateur d'une munition particulière, les « fouilleurs clandestins », qui sont aussi bien des enfants que des adolescents ou des adultes, finissent par ne plus avoir aucune conscience du danger après un certain temps. Ils peuvent même aller jusqu'à retirer du site une bombe aérienne d'une tonne et la vendre à des récupérateurs de métaux ! »

SÉBASTOPOL

Après un trajet en voiture de quatre heures le lendemain, une autre curiosité militaire attendait le groupe. Dans la ville d'Inkerman, cinq kilomètres à l'est de Sébastopol, huit entrées massives apparaissent dans le flanc des monts MacKenzie. Ces entrées donnaient accès aux cavernes d'Inkerman, qui servaient de dépôt de munitions à la Flotte de la mer Noire jusqu'à ce qu'une explosion entraîne l'effondrement de certaines des cavernes pendant la seconde Guerre mondiale, bloquant ainsi le labyrinthe de couloirs et de galeries de stockage.

Pour pouvoir accéder aux cavernes, le Ministère des situations d'urgence a construit des puits verticaux il y a quelques années. Montrant le même esprit d'ouverture et de transparence dont ils avaient fait preuve dans le cadre d'un projet antérieur mené en collaboration avec l'OSCE concernant un dépôt de munitions près de Novobodanivka dans l'est de l'Ukraine, les responsables du Ministère ont invité les experts à descendre dans les puits pour vérifier eux-mêmes l'état d'avancement des opérations de nettoyage.

« Au bas de l'échelle, à 30 mètres de profondeur, nous nous sommes retrouvés dans un espace d'environ 100 mètres carrés. C'est ce qui a été nettoyé jusqu'à maintenant dans cette caverne, » a déclaré Gary Wraalstad, du programme de déminage à vocation humanitaire

du Commandement des forces des États-Unis en Europe, à propos de cette visite. « Nous avons constaté que les Ukrainiens avaient dû construire à la main des piliers de cinq mètres de hauteur pour soutenir la partie supérieure de la caverne. Il a fallu fragmenter des blocs de calcaire massifs à l'intérieur de la caverne et les retirer par le puits. Toutes les munitions qui ont été trouvées ont également dû être enlevées de la même manière. Il en a été de même pour les équipements et les matériaux de construction, ce qui a pris beaucoup de temps. »

Les responsables ukrainiens sont également parfaitement conscients du fait que les opérations sont loin d'être idéales. « Pour l'instant, sur les 9 000 tonnes qui étaient présentes avant l'explosion selon les estimations, 3 000 tonnes de restes explosifs de guerre, depuis des obus d'artillerie jusqu'à des bombes aériennes, sont encore entreposées dans les cavernes », a dit le général Kvaschuk. « Nous n'avons réussi à enlever que 75 tonnes de munitions. À ce rythme, si nous n'obtenons pas d'aide extérieure, 20 ans pourraient être nécessaires pour mener à bien la tâche. »

Un responsable municipal a appelé l'attention des experts sur plusieurs petites ouvertures par lesquelles des enfants pourraient facilement se faufiler dans les cavernes. « Si une munition quelconque se trouvant à l'intérieur des cavernes explosait spontanément, cela pourrait avoir un effet domino et entraîner d'autres explosions, » a-t-il déclaré. « Cela pourrait avoir des conséquences fatales : les cavernes sont situées à proximité de logements et de commerces, d'une voie de chemin de fer et d'une route à grande circulation reliant Inkerman à Sébastopol. »

À Kertch et à Sébastopol, ainsi qu'à l'occasion d'une visite antérieure d'experts de l'OSCE à Bila Tserkva, près de Kiev, les responsables locaux n'ont eu de cesse de souligner que, bien sûr, la sûreté et la sécurité de la population étaient leurs principales préoccupations, mais que la présence d'une telle quantité de restes explosifs de guerre constituait aussi un obstacle majeur au développement socio-économique et risquait de polluer les ressources en eau et les terres agricoles. « Plus on tarde à offrir des conditions de vie favorables, plus les tensions sociales et le malaise augmentent », a dit l'un d'entre eux.

Les gouvernements du Danemark et des États-Unis, par l'intermédiaire de leur délégation auprès de l'OSCE, ont été les premiers à répondre à la demande d'assistance déposée par l'Ukraine en octobre 2007. Lors d'une visite à Kiev en octobre 2009, le Vice-Secrétaire d'État permanent à la défense du Danemark, Kristian Fischer, a annoncé une contribution d'un montant de 50 000 euros au fonds spécial du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Ce montant est destiné à l'achat de matériel de protection individuelle tel

Bila Tserkva, près de Kiev. Des experts examinent des bombes aériennes dans un dépôt de munitions abandonné dans une forêt très fréquentée par les habitants de la région. (OSCE/Alexander Savelyev)



que des casques en kevlar et des gilets pare-éclats pour les démineurs, des détecteurs de métaux ferreux permettant de repérer des engins métalliques enfouis à grande profondeur et des équipements spéciaux permettant de faire exploser les munitions. La formation des équipes chargées de neutraliser les engins explosifs fait également partie du programme d'assistance.

Les États-Unis ont quant à eux annoncé qu'ils fourniraient pour environ 110 000 dollars de matériel de protection individuelle et de détecteurs de métaux ferreux et qu'ils assureraient sur place la formation des équipes de démineurs à l'utilisation de ces équipements.

Ces nouvelles ont été accueillies avec beaucoup de soulagement à Bila Tserkva, Kertch et Inkerman. « La mise en œuvre du projet pourra démarquer au printemps, saison propice pour reprendre espoir alors que la nature de la Crimée est au summum de sa beauté, » a déclaré le Vice-Premier Ministre de la Crimée, Azis R. Abdulayev. « Nous attendons avec une grande impatience le jour où nous pourrions déclarer que nous nous sommes débarrassés de tous les restes explosifs de guerre de sorte que la péninsule criméenne puisse enfin réaliser son rêve et devenir la perle récréative de l'Ukraine. »

« Je suis pleinement conscient du fait que ce projet est un effort collectif et j'espère que d'autres États souhaiteront y participer également, » a déclaré M. Fischer à Kiev. « Une fois que l'Ukraine aura mené à bien ce projet, les conditions de vie des habitants s'amélioreront et de nouvelles possibilités s'ouvriront dans les zones touchées. »

Le lieutenant-colonel Niels Poul Petersen est Conseiller militaire à la mission du Danemark auprès de l'OSCE et Coordonnateur du FCS pour les projets concernant les stocks de munitions conventionnelles. Maria Brandstetter est responsable des MDCS à la Section d'appui au FCS du Secrétariat du Centre de prévention des conflits de l'OSCE.

Protocole sur les restes explosifs de guerre

L'Ukraine a signé le Protocole V de la Convention des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes conventionnelles. Ce Protocole, qui est entré en vigueur en novembre 2006, est le premier accord international faisant obligation aux parties à un conflit armé de marquer et enlever, retirer ou détruire toutes les munitions non explosées qui constituent une menace pour les civils, les forces de maintien de la paix et les travailleurs humanitaires une fois que les combats sont terminés. On entend par « restes explosifs de guerre » les munitions non explosées et les munitions explosives abandonnées tels que les obus d'artillerie, les bombes, les grenades, les obus de mortier, les sous-munitions d'armes à fragmentation et les fusées.

Débarrasser l'Ukraine d'une menace toxique

Susanna Lööf et Oksana Polyuga



Le projet visant à débarrasser l'Ukraine de 16 000 tonnes d'un mélange chimique toxique autrefois utilisé pour la propulsion des fusées et qui constitue maintenant un grave danger pour la population et l'environnement est de loin la plus vaste opération de ce type jamais entreprise par l'OSCE. Jusqu'à présent, quatre chargements ferroviaires de mélange ont été retirés de sites de stockage dans les régions de Vinnytsya et Ivano-Frankivsk.

En cette grise journée de novembre, le froid et la brume n'enlèvent rien à la beauté des bois qui entourent la ville de Kalynivka, dans la région de Vinnytsya, dans le sud-ouest de l'Ukraine. Mais parmi les arbres qui peuplent la base militaire proche, un danger rôde depuis de nombreuses années : un mélange toxique jadis utilisé pour la propulsion de fusées stocké dans des conteneurs qui se détériorent inexorablement. Jusqu'à récemment, le personnel militaire de la base observait parfois des vapeurs rouges se dégageant des cuves cachées dans la forêt, signe que le risque devenait chaque jour plus grand.

Ce mélange est une substance chimique extrêmement toxique qui provoque une combustion spontanée lorsqu'elle entre en contact avec une matière organique quelconque. Les armées de l'ex-Union soviétique, du Pacte de Varsovie et d'ailleurs l'utilisaient depuis les années 1960 comme combustible pour propulser des fusées de courte et moyenne portée. Lorsque la guerre froide a pris fin, les stocks ont perdu leur utilité

et sont devenus lentement une grave menace pour l'environnement et la sécurité. Au fil du temps, le mélange entreposé devient de plus en plus corrosif et les fuites le long des cordons de soudure et autour des goulots des cuves de stockage vieillissantes deviennent réellement préoccupantes. Tout contact avec la substance entraîne des brûlures de la peau, des yeux, des muqueuses et des poumons et peut être létal. Lorsque celle-ci s'échappe, elle se transforme rapidement en gaz et peut former un nuage toxique capable d'empoisonner des êtres humains à des dizaines de kilomètres de la fuite.

Grace à un projet géré par le Secrétariat de l'OSCE, cet horrible scénario ne menace plus Kalynivka. Il n'y a plus de mélange sur la base militaire et des travaux sont en cours pour le retirer également d'un autre site de stockage en Ukraine. Des plans ont été établis afin que l'OSCE puisse aider l'Ukraine à se débarrasser de la totalité de ses stocks de mélange, ce qui constitue un projet gigantesque pour lequel les États participants de l'OSCE devront verser des millions

La ville de Kalynivka dans le sud-ouest de l'Ukraine est un endroit plus sûr depuis qu'un mélange toxique utilisé pour la propulsion de fusées a été retiré de la base militaire voisine dans le cadre d'un projet géré par l'OSCE. (OSCE/Susanna Lööf)



Des journalistes écoutent l'Ambassadeur Lubomir Kopaj, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine (au centre) et Oleksandr Dombrovskyy, Gouverneur de la région de Vinnytsya, qui leur expliquent les préparatifs en vue de l'enlèvement du mélange toxique de la base militaire proche de Kalynivka, le 18 novembre 2009. (OSCE/Susanna Lööf)



d'euros sous la forme de contributions volontaires.

Précédemment, l'OSCE avait déjà aidé l'Albanie, l'Arménie, la Géorgie et le Monténégro à se débarrasser de façon sûre de leurs stocks, mais ceux-ci étaient bien inférieurs à ceux de l'Ukraine.

Le 18 novembre 2009, des journalistes sont arrivés à la base de Kalynivka pour assister aux préparatifs de la première expédition par train du mélange toxique. Posant devant les wagons citernes contenant le mélange, l'Ambassadeur Lubomir Kopaj, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, et Oleksandr Dombrovskyy, Gouverneur de la région de Vinnytsya, ont expliqué l'importance du projet. Des pompiers montaient la garde à proximité, prêts à intervenir en cas de besoin.

« L'enlèvement et l'élimination du mélange entreposé en Ukraine contribue à supprimer une menace sérieuse pour les centaines de milliers de personnes vivant à proximité des sites d'entreposage et pour l'environnement, » a déclaré l'Ambassadeur Kopaj.

Plus tard, alors que le groupe marchait à l'intérieur de la base, un cri puissant a retenti, entraînant une réaction immédiate : des militaires ont revêtu des combinaisons de protection chimique et ont commencé à asperger un conteneur avec un liquide incolore. Après quelques instants de stupéfaction, tous se sont rendu compte qu'il s'agissait simplement d'un exercice destiné à se préparer à une situation d'urgence réelle – et à fournir des scènes d'action pour des reportages télévisés. Comme l'indiquait son odeur désagréable, le liquide incolore en question était de l'ammoniac, qui aurait pour effet de piéger efficacement les

vapeurs nocives qui pourraient se dégager du mélange.

« Des exercices de formation spéciaux sont effectués avant chaque opération de chargement, » a déclaré Mathew Geertsen, responsable principal de l'appui au Forum pour la coopération en matière de sécurité au Secrétariat de l'OSCE, qui assure la gestion du projet. « Ils ont pour objet non seulement de vérifier que le personnel militaire et le matériel sont prêts pour l'opération de chargement mais aussi de s'assurer que les unités militaires et les autorités de protection civile peuvent coopérer de façon harmonieuse – au cas où un incident se produirait malgré toutes les précautions, » a-t-il expliqué.

Au marché de la petite ville de Kalynivka, plusieurs personnes ont déclaré n'être guère voire pas du tout informées de la toxicité de la substance entreposée dans la base militaire à seulement quelques kilomètres de distance.

« Nous avons vécu ici pratiquement toute notre vie mais nous avons seulement appris hier par les médias que cette substance était stockée tout près de chez nous, » a déclaré un vendeur de fruits. Sa femme, qui est aussi son associée, a ajouté : « nous connaissions l'existence de la base militaire mais nous n'avions aucune idée de ce qui s'y passait. »

Un jeune garçon qui vendait du poisson fraîchement pêché dans la rivière voisine a répété la définition du produit comme s'il récitait une leçon : « Ils ont dit aux informations hier que le mélange est un composant de combustible pour fusées. J'ai vu à la télévision comment ils préparaient les citernes qui allaient partir. »

1. Un militaire asperge les citernes contenant le mélange avec de l'ammoniac liquide dans le cadre d'un exercice de préparation aux procédures d'urgence. (OSCE/Susanna Lööf)

2. Un panneau à tête de mort portant l'inscription « Danger » en ukrainien à l'entrée de la base militaire proche de Kalynivka signale la présence à l'intérieur de substances chimiques dangereuses. (OSCE/Susanna Lööf)

3. Le personnel militaire doit porter des vêtements de protection et suivre des procédures de sécurité strictes lorsqu'il travaille à proximité des citernes contenant le mélange. (OSCE/Susanna Lööf)



Projets de l'OSCE ayant pour objet l'élimination du mélange

Conformément au Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles adopté par le Forum pour la coopération en matière de sécurité le 19 novembre 2003, les États participants peuvent demander à bénéficier d'une aide financière et/ou technique internationale de l'OSCE pour l'élimination de leurs composants de combustible pour fusées.

Tous les projets d'élimination de mélange de l'OSCE sont exécutés sur la base des mêmes critères techniques :

- La totalité du mélange et des résidus de lavage des conteneurs doit être transformée en substances pouvant être libérées en toute sécurité dans l'environnement.
- Pendant les opérations de traitement, il ne sera autorisé aucun rejet de substances polluantes dépassant les normes locales, fédérales ou de l'Union européenne les plus strictes, notamment celles applicables aux rejets dans l'atmosphère, aux rejets d'eaux usées, aux déchets solides et à l'épandage.
- Toutes les opérations doivent être effectuées de telle sorte que le personnel qui y participe soit entièrement protégé.
- Une fois que toutes les règles relatives à la protection de l'environnement ont été respectées, on détermine la technologie de traitement la moins coûteuse qui convient le mieux à une région donnée.

Géorgie	450 tonnes	transformées en amendements minéraux	projet achevé en 2002
Arménie	872 tonnes	transformées en amendements minéraux	projet achevé en 2007
Monténégro <i>(projet commun PNUD-OSCE)</i>	128 tonnes	transportées dans des installations industrielles en Suède et éliminées par incinération	projet achevé en 2008
Albanie	34 tonnes	transportées dans des installations industrielles en Suède et éliminées par incinération	projet achevé en 2009
Kazakhstan	410 tonnes	l'OSCE a fourni des conseils techniques, les services d'experts chargés de la surveillance et un appui financier limité	projet prévu
Ukraine	plus de 16 000 tonnes (phase initiale du projet : 3 168 tonnes)	transportées dans des installations industrielles en Russie et transformées en nitrobenzène destiné à l'industrie chimique	projet en cours

Lecture complémentaire : *Liquid Rocket Fuel in the OSCE Area : Overview of Disposal Aspects*, publication établie par le Secrétariat de l'OSCE (2008). Disponible en ligne en anglais et en russe.

Les citernes que le jeune vendeur de poisson a vues à la télévision sont des wagons-citernes spécialement conçus pour transporter le mélange et de l'acide nitrique. Les wagons sont acheminés jusqu'à Dzerjinsk, en Russie, dans des usines chimiques appartenant à un consortium russe qui a été choisi, à l'issue d'un appel d'offres international, pour assurer le traitement du mélange toxique. Dans ces usines, les agents anticorrosion sont retirés du mélange et, à l'issue d'un processus chimique complexe, il ne subsiste plus que de l'acide nitrique qui à son tour est utilisé pour produire du nitrobenzène destiné à l'industrie chimique. Le nitrobenzène est largement utilisé dans l'industrie pour produire des composants de peintures, des explosifs

industriels et certains médicaments. Le processus d'élimination utilisé garantit que les produits restants n'ont aucune application militaire.

Avant même l'achèvement des travaux à Kalynivka à la mi-janvier, les experts avaient déjà commencé à nettoyer le site de stockage suivant, à près de 400 kilomètres au sud-ouest, à proximité de la capitale de la région d'Ivano-Frankivsk, où 2 000 tonnes de mélange sont stockées juste à l'extérieur du village de Tsenjiv. Grâce au projet de l'OSCE, ce site devrait être débarrassé d'ici à l'été 2010. Le premier train qui a quitté Tsenjiv a été dirigé sur Kalynivka pour prendre les derniers wagons de mélange qui s'y trouvaient encore avant de partir pour la Russie. Le prochain site est celui de Radekhiv, dans la région densément peuplée de Lviv dans l'ouest de l'Ukraine, où se trouvent environ 3 000 tonnes de mélange.

Lorsque le Gouvernement ukrainien a contacté l'OSCE pour lui demander de l'aider à se débarrasser de la menace que représente le mélange, les stocks du pays s'élevaient au total à 16 000 tonnes. Les 6 000 tonnes qui auront été enlevées d'ici la fin de l'année ne représentent qu'une fraction de ce total, mais c'est un bon départ. À condition d'obtenir suffisamment de fonds, le pays pourra se libérer de cette menace en l'espace d'environ trois ans.

Selon le Ministre ukrainien de la défense par intérim, Valeriy Volodymyrovych Ivashchenko, il serait grand temps « Le nombre de conteneurs de mélange en mauvais état augmente d'année en année, accroissant ainsi le risque d'un déversement catastrophique, » a-t-il déclaré. « C'est pourquoi il est crucial que l'élimination se fasse rapidement. »

Cette opération est en passe de devenir le plus grand projet de l'OSCE financé par des contributions volontaires. À ce jour, de telles contributions ont été versées par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la Norvège, la Pologne, la République tchèque et l'Ukraine. Le budget alloué pour les phases déjà réalisées ou prévues s'élève à plus de quatre millions d'euros. Des activités de mobilisation de fonds pour les phases ultérieures sont en cours, un montant estimatif de 10 millions d'euros étant encore nécessaire.

Les ressources financières requises sont élevées, compte tenu en particulier du fait que la crise économique limite la capacité des États participants de contribuer. Mais c'est de l'argent bien dépensé, déclare le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut : « En aidant l'Ukraine à éliminer la menace que représente le mélange, l'OSCE s'acquitte exactement de la tâche pour laquelle elle a été créée : accroître la sécurité. »

Leonid Kalashnyk a contribué à la rédaction du présent article.

Susanna Lööf est attachée de presse et responsable de l'information au Secrétariat de l'OSCE, à Vienne. Oksana Polyuga est coordonnatrice du Programme national auprès du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. Leonid Kalashnyk est administrateur de projet adjoint au Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE à Vienne.



Village d'Urgojainoye, district de Simferopol, mars 2007. Margarita Rosohataya donne un cours sur le règlement des conflits à des élèves de 10^{ème} année dans une école où les Tatars de Crimée représentent 35 à 40 % de l'effectif total.

IC/MARGARITA ROSOHATAYA

PRIX MAX VAN DER STOEL 2009

Jeter des ponts dans un environnement multiethnique

Une ONG criméenne commence avec les jeunes

Patricia N. Sutter

Il y a déjà six mois que le quatrième Prix Max van der Stoel a été décerné au Centre ukrainien d'information et de recherche pour l'intégration et le développement, mais Oleg Smirnov, 42 ans, qui a à la fois des origines ukrainiennes, russes et polonaises est encore auréolé par cette marque spéciale de reconnaissance.

« Chacun rêve que ses réalisations soient remarquées, » a-t-il dit dans l'intervention qu'il a prononcée au nom de l'ONG criméenne qu'il dirige depuis huit ans, « mais cela n'arrive que rarement, en particulier lorsque l'on a pour mission délicate d'essayer d'influer sur les rapports entre des populations majoritaires et minoritaires. »

Il a dit s'être senti « quelque peu ébloui » lorsqu'avec sa collègue Margarita Aradjyoni, il est arrivé au Haut Commissariat pour les minorités nationales à la mi-octobre, l'année dernière. « La veille, vous travaillez de façon anonyme à Simferopol pour préparer la prochaine année scolaire en Crimée et, le lendemain, vous prenez la parole devant plus d'une centaine de diplomates et de parlementaires néerlandais et du grand maître en personne, M. van der Stoel. »

Lorsque Frans Timmermans, alors Ministre néerlandais des affaires européennes, nous a remis le prix d'un montant de 50 000 euros au nom du Gouvernement néerlandais, « Margarita et moi-même avons immédiatement su ce que l'autre pensait, » a déclaré M. Smirnov. « Ces fonds vont nous permettre de poursuivre notre programme d'éducation interculturelle et d'en étendre la portée. »

Margarita Aradjyoni est l'éducatrice qui est à l'origine du cours multidisciplinaire du Centre sur la « culture de bon voisinage », qui

s'adresse aux jeunes criméens de quatre à 20 ans. L'intérêt potentiel grandissant de ce cours pour contribuer à faire germer la tolérance et la compréhension a retenu l'attention des autorités scolaires du sud de la péninsule et du jury du Prix Max van der Stoel.

« Lorsque nous avons introduit le cours dans 20 écoles en 2005, nous n'étions pas sûrs de la façon dont il allait être accueilli, » a dit Mme Aradjyoni. « Aujourd'hui, il est proposé dans 300 écoles, et les ONG, les éducateurs, les chercheurs, les responsables gouvernementaux et les partenaires locaux et internationaux qui nous soutiennent sont de plus en plus nombreux. L'État et plusieurs régions l'ont également incorporé dans leurs programmes d'enseignement et financent la formation des enseignants. »

Comme son nom l'indique, le cours a pour objet d'essayer de sensibiliser les jeunes aux multiples facettes de la société dans laquelle ils vivent. Des exposés et des activités font découvrir aux élèves des écoles maternelles, du primaire et du secondaire ainsi qu'aux enseignants l'histoire, la culture, les langues, la littérature et les religions des groupes ethniques locaux. Ce cours, qui est dispensé sur 35 heures réparties sur l'année scolaire, a pour objet principal d'enseigner les techniques de règlement des conflits.

« Dans une école, jusqu'à 95 % des enseignants, de différentes origines ethniques, ont déclaré que c'était la première fois qu'ils se sentaient à la hauteur pour enseigner dans une classe multiethnique, » a déclaré Oleg Smirnov. Ils savent maintenant qu'ils ont un rôle essentiel à jouer pour empêcher la montée de la xénophobie avant qu'elle ne dégénère en des confrontations directes et des violations flagrantes des droits des personnes. »

Mais les enfants sont parmi les enseignants les plus efficaces que compte le Centre pour l'intégration et le développement. « Grâce à eux, nous pouvons atteindre leur parents, » a déclaré Mme Aradjyoni. « Notre espoir est que les familles commencent à porter un regard différent sur les autres, qui vivent juste à côté, et à devenir moins méfiants à leur égard. »

La République autonome de Crimée, qui compte plus de 125 nationalités et groupes ethniques au sein de sa population de plus de 2 millions d'habitants, est l'une des régions du monde où la diversité ethnique est la plus grande. « Les traces de l'injustice sont profondes et les relations interethniques sont entachées par des stéréotypes et des préjugés anciens, » a déclaré le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaeck, lors de la cérémonie de remise du Prix à La Haye.

« Le retour massif des Tatars de Crimée et d'autres 'anciens déportés' après la désintégration de l'Union soviétique a pris l'Ukraine de court, » a déclaré M. Smirnov. « Alors que notre pays, nouvellement indépendant, était aux prises avec de nouvelles menaces socio-économiques liées au processus de transition, il a dû en plus assumer la tâche de pourvoir au rapatriement d'environ 300 000 personnes – Arméniens, Bulgares, Tatars de Crimée, Grecs et Allemands – qui sont revenues au pays après avoir été exilées par le régime stalinien en Asie centrale, dans l'Oural et en Sibérie. »

Les chiffres du dernier recensement de l'ensemble de la population ukrainienne effectué en 2001 indiquent que les Russes représentent 58,5 % et les Ukrainiens 24,4 % de la population de Crimée. Les Tatars de Crimée représentaient 12,1 % du total, contre 1,9 % en 1989.

Il n'est que justice de reconnaître, à ajouté, M. Vollebaek que « l'Ukraine a pris de nombreuses mesures importantes pour instaurer une société moderne, multiculturelle et démocratique. Mais les responsables seront les premiers à admettre qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer l'égalité de toutes les communautés au sein de la société. »

L'énormité de la tâche n'échappe pas aux partenaires internationaux et notamment au Haut Commissaire pour les minorités nationales. « C'est pourquoi nous sommes constamment à la recherche de possibilités de coopérer avec des organisations locales qui sont capables de jeter des ponts entre les communautés et d'aider à effacer les cicatrices, » a-t-il déclaré.

« Il n'est pas surprenant que les vues traditionnelles des responsables politiques et de la société civile s'influencent mutuellement, » a déclaré Mme Aradjyoni, qui a des origines ukrainiennes et italiennes. « Lorsque nous parcourons la péninsule de Crimée pour y mener des activités de formation, nous constatons que la plupart des gens sont encore peu disposés à accepter les réalités d'un voisinage marqué par la diversité. » Selon un sondage récent, plus de 40 % des jeunes criméens approuvent les déportations des Tatars de Crimée intervenues en 1944.

Le Centre pour l'intégration et le développement n'est pas déçuté par ces tristes constats et fonde ses espoirs sur les résultats encourageants de ses travaux. Des écoles telles que celle du village de Grushevskia, dans la région touristique de Sudak, montrent la voie à suivre. Auparavant, seulement 14 % des élèves – Russes, Ukrainiens et Tatars de Crimée – comptaient des membres des autres groupes ethniques parmi leurs amis. Ce pourcentage est monté à près de 80 % après qu'ils eurent suivi le cours sur la culture de bon voisinage.

Lors d'une réunion qu'ils ont tenue peu de temps après la cérémonie de remise du Prix Max van der Stoel, les membres du Conseil du Centre ont débattu de la meilleure façon d'utiliser les nouveaux fonds provenant du prix. « Nous avons décidé de continuer à faire la même chose – mais en mieux, » a déclaré Mme Aradjyoni. Des plans et des activités ont été mis en place pour améliorer le cours, l'étendre aux parents, élaborer davantage de publications et de matériels pédagogiques, effectuer davantage de recherches, augmenter les activités de formation pratique offertes aux enseignants et mesurer l'impact du cours grâce à un suivi plus professionnel.

Margarita Aradjyoni est déterminée à maintenir le cours. « Je connais des milliers de parents criméens qui envisagent de la même façon l'avenir de leur enfants, » a-t-elle déclaré. « Mon souhait le plus cher est que ma fille de dix ans vive en paix et en sécurité dans cette région magnifique de l'Ukraine. Je souhaite qu'elle puisse voir un jour que la « culture de bon voisinage » n'est pas seulement une matière enseignée en classe mais un style de vie. »

Patricia N. Sutter a été rédactrice du Magazine de l'OSCE de 2004 à 2009.



Remise du quatrième Prix Max van der Stoel à une ONG ukrainienne, le Centre d'information et de recherche sur l'intégration et le développement (ICD), à La Haye, le 14 octobre 2009. De gauche à droite, Frans Timmermans, ancien Ministre néerlandais des affaires européennes, Margarita Aradjyoni (ICD), Max van der Stoel, ancien Haut Commissaire pour les minorités nationales, Oleg Smirnov (ICD) et Knut Vollebaek, actuel Haut Commissaire pour les minorités nationales. (OSCE/Arnaud Roelofs)

L'Ukraine et le Haut Commissaire pour les minorités nationales

Le Prix Max van der Stoel, qui est doté d'un montant de 50 000 euros, est attribué tous les deux ans afin de récompenser des actions extraordinaires visant à améliorer la situation des minorités nationales dans les États participants de l'OSCE. Lancé par les Pays-Bas en 2003, on lui a donné le nom d'une personnalité néerlandaise éminente, Max van der Stoel, qui a été le premier Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, de 1993 à 2001.

La péninsule criméenne est l'un des endroits que M. van der Stoel a visités le plus souvent. En 1994 et 1995, il a aidé les autorités de Kiev et de Simferopol à conclure un accord concernant le statut constitutionnel de la République autonome de Crimée.

L'actuel Haut Commissaire, Knut Vollebaek, a maintenu ces liens étroits. En 2009, il s'est rendu deux fois en Ukraine pour y traiter de questions concernant la situation en Crimée, l'éducation des Russes en Ukraine et le cadre législatif du pays régissant les langues et les droits des minorités. En juillet 2009, il a présenté au Gouvernement les conclusions et recommandations de son étude sur l'enseignement. Il a également organisé à Kiev une table ronde sur la législation concernant les droits des anciens déportés.



Dans la ville de Znamianka (région de Kirovohrad) une électricienne place son bulletin de vote dans l'urne lors du second tour de l'élection présidentielle ukrainienne, le 7 février 2010. (OSCE/Adam Adamus)

Élection présidentielle en Ukraine : confirmation des progrès

Sarah Crozier

L'élection présidentielle ukrainienne de 2010 a été un test important, non seulement pour les candidats engagés dans une course au coude à coude, mais aussi pour le système électoral proprement dit. L'élection présidentielle de 2004 avait été entachée de fraudes à grande échelle et le nouveau vote qui a eu lieu – après la « révolution orange » – a donné lieu au plus grand déploiement d'observateurs électoraux que l'OSCE ait jamais connu. Par conséquent, le monde observait la situation de très près afin de déterminer si les critères internationaux seraient respectés cette fois-ci.

L'OSCE a aidé l'Ukraine à organiser des élections entièrement démocratiques par l'intermédiaire du Coordonnateur des projets en Ukraine, du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et de l'Assemblée parlementaire.

Les travaux ont commencé bien avant l'élection, qui s'est déroulée en deux tours, le 17 janvier et le 7 février. Dans le cadre d'un projet d'assistance technique de grande ampleur exécuté par le Coordonnateur des projets en Ukraine en 2009, l'OSCE a aidé la Commission électorale centrale à établir un registre électoral national informatisé et à former quelques 2 280 agents électoraux et plus de 750 organismes d'enregistrement des électeurs dans l'ensemble du pays.

En coopération avec la Commission électorale centrale, le Coordonnateur des projets en Ukraine a également organisé la formation à diverses procédures électorales de 2 600 membres des commissions électorales de district et de 90 000 membres des commissions électorales de secteur.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) a également apporté un concours technique en publiant, conjointement avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, une étude sur la législation électorale ukrainienne régissant les élections présidentielles, dans laquelle on signalait un certain nombre d'aspects positifs mais également des insuffisances importantes dans les amendements adoptés par le Parlement ukrainien en juillet dernier.

Après avoir rencontré en septembre les principales parties concernées afin d'évaluer le climat préélectoral et les préparatifs des élections, le BIDDH a envoyé à Kiev, à la fin de novembre 2009, une mission d'observation électorale de longue durée dirigée par la diplomate suisse Heidi Tagliavini et comprenant 23 experts postés dans la capitale et 60 observateurs déployés pour une période de longue durée dans l'ensemble du territoire ukrainien. Pour les deux tours de l'élection, ceux-ci ont reçu le renfort de plus de 400 observateurs détachés auprès du BIDDH pour des missions de courte durée par les États participants ainsi que de délégations des assemblées parlementaires de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN et du Parlement européen, ce qui a porté le nombre total d'observateurs à plus de 600, venus de 45 États participants de l'OSCE. Le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Joao Soares, a été désigné par le Président en exercice de l'OSCE coordonnateur spécial chargé d'encadrer les observateurs de l'OSCE envoyés pour des missions de courte durée.

Dix-huit candidats ont participé au premier tour de l'élection et le deuxième tour, qui a eu lieu trois semaines plus tard, a vu s'opposer le Premier Ministre, Yulia Tymoshenko, et le chef de l'opposition, Viktor Yanukovych.

Comme toujours, les observateurs ont concentré leur attention non pas sur le résultat mais sur le déroulement du processus. Dans des déclarations préliminaires faites après chacun des deux tours, la mission d'observation a conclu que le processus électoral avait été conforme à la plupart des engagements internationaux.

« Cette élection a confirmé les progrès réalisés depuis 2004, » a déclaré la mission dans sa déclaration du 8 février. Le manque de confiance et les insuffisances du cadre juridique ont été à l'origine de la plupart des problèmes rencontrés au cours de cette élection et représentent un défi immédiat pour la nouvelle équipe dirigeante. La conduite professionnelle, transparente et honnête du scrutin et du dépouillement devrait garantir une transmission pacifique du pouvoir. » Il a notamment été recommandé d'adopter un code électoral unifié avant la tenue des prochaines élections et il a été jugé anormal que la loi électorale ait été modifiée entre les deux tours.

Ce n'est pas parce que les élections ont eu lieu que le processus est terminé. Pendant que le nouveau Président ukrainien, Viktor Yanukovych, prenait ses fonctions, la mission du BIDDH continuait d'observer la situation postélectorale sur le terrain. Elle a déjà publié un rapport intérimaire postélectoral et un rapport final sera publié ultérieurement. Ce rapport final, dans lequel seront recommandées des mesures pour continuer d'améliorer les processus électoraux, pourra servir de référence pour l'aide future en matière électorale que l'OSCE fournira à l'Ukraine à la demande de celle-ci.

Sarah Crozier est éditrice Web au Secrétariat de l'OSCE à Vienne.

Australie : se mettre au diapason de l'OSCE

Stephen Smith, Ministre des affaires étrangères

Nous apprécions particulièrement l'accueil que l'Australie a reçu en tant que nouveau partenaire asiatique de l'OSCE pour la coopération. Le renforcement de nos liens avec cette organisation traduit notre volonté de renforcer notre participation aux travaux des organisations multilatérales et à la promotion des valeurs démocratiques, de la bonne gouvernance et de la sécurité internationale.

Plus que jamais, les défis mondiaux tels que le désarmement et le développement appellent des solutions mondiales efficaces conçues au sein d'instances régionales et multilatérales. L'Australie a donc placé le multilatéralisme au centre de sa politique étrangère.

Cela est attesté par exemple par la contribution active que nous avons apportée aux efforts visant à faire progresser le désarmement nucléaire, en particulier en créant, avec le Japon, la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. Cette politique s'est également traduite par notre décision de présenter notre candidature au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2013-2014. Elle s'exprime aussi par notre désir de contribuer aux travaux de l'OSCE.

Dans sa propre région, l'Australie s'efforce d'instaurer le dialogue et de promouvoir une culture de collaboration et de transparence accrues en ce qui concerne les questions de sécurité. Nous estimons que les pays qui jouissent de conditions de sécurité stables doivent également assumer leur part de responsabilité dans la promotion de la paix et de la stabilité à plus grande échelle. C'est en développant cette culture de coopération que nous nous mettrons au diapason de la démarche de l'OSCE en matière de sécurité.

L'Australie se félicite du degré de priorité élevé que l'OSCE accorde à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'état de droit et des principes de la démocratie. Nous saluons l'action qu'elle mène avec persévérance pour régler des conflits qui durent depuis longtemps ainsi que son combat contre la criminalité transnationale, notamment la traite des êtres humains. Nous saluons également le rôle qu'elle joue en Afghanistan, où l'Australie est le pays non membre de l'OTAN qui



MINISTÈRE AUSTRALIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

apporte la contribution la plus importante à la Force internationale d'assistance à la sécurité.

L'Australie met son expérience et ses connaissances au service de son partenariat avec l'OSCE. Nous avons une longue pratique du maintien de la paix. Nous avons conduit des efforts de réconciliation et de reconstruction après un conflit chez nos proches voisins, notamment dans les Îles Salomon, dans l'île Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Timor oriental. Nous avons également coorganisé une série fructueuse de dialogues régionaux interconfessionnels avec nos voisins asiatiques, dont le plus récent a eu lieu à Perth en 2009, et nous avons une culture forte et durable d'harmonie communautaire dans notre pays.

Avec l'Indonésie, nous avons lancé le processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la criminalité transnationale, auquel participent maintenant plus de 60 pays et 11 organisations internationales. Les principales activités menées dans le cadre de ce processus consistent à élaborer des législations types et à mettre en commun les meilleures pratiques en matière d'action répressive, d'identification des personnes, d'échange de documents électroniques et de sensibilisation du public.

En notre qualité de nouveau partenaire pour la coopération, nous apporterons une contribution constructive et concrète à la démarche coopérative globale de l'OSCE en matière de sécurité. L'Ambassadeur australien à Vienne, Michael Potts, et notre Ambassadeur à Bruxelles, Brendan Nelson, assureront la montée en puissance de notre nouvel engagement. Nous sommes impatients de travailler avec l'OSCE à l'élaboration de démarches communes pour faire face aux problèmes pressants qui se posent au-delà des frontières et menacent la paix et la sécurité mondiales.

Le Ministre australien des affaires étrangères, Stephen Smith, a effectué une visite officielle à l'OSCE le 17 février 2010, peu de temps après que le Conseil ministériel eut accordé à son pays le statut de partenaire pour la coopération. Ce commentaire est sa contribution au *Magazine de l'OSCE*.

Partenaires méditerranéens pour la coopération

Algérie
Égypte
Israël
Jordanie
Maroc
Tunisie

Partenaires asiatiques pour la coopération

Afghanistan
Australie
Corée (République de)
Japon
Mongolie
Thaïlande



OSCE

Dunja Mijatović a pris les fonctions de **Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias** le 11 mars 2010. Elle a notamment pour bagage une connaissance et une expérience approfondies des cadres législatifs et réglementaires régissant les médias dans les sociétés en transition, en proie à un conflit ou sortant d'un conflit, ainsi que de la protection de la liberté d'expression dans la nouvelle société des médias et de l'information. Depuis mars 2001, elle était directrice de la diffusion à l'Agence de réglementation des communications de Bosnie-Herzégovine. En 2007, elle a été élue présidente de la Plateforme européenne des instances de régulation (EPRA), qui est le plus grand réseau d'organismes audiovisuels du monde.

Maria Grazia Giammarinaro (Italie) a pris les fonctions de **Représentante spéciale et Coordonnatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains** le 1er mars 2010, poste où elle succède à Eva Biaudet (Finlande). Elle vient de la Direction générale Justice, liberté et sécurité de la Commission européenne, où elle était conseillère principale pour la lutte contre la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle des enfants et les aspects pénaux de l'immigration illégale de 2006 à 2009. Elle a exercé les fonctions de juge à la Cour pénale de Rome à partir de 1991. De 1996 à 2001, elle a été chef du Bureau législatif et conseillère du Ministre pour l'égalité des chances.



OSCE/SUSANNA LOOF

Benedikt Haller (Allemagne) a pris les fonctions de **chef du Bureau de l'OSCE à Minsk** le 15 janvier 2010. Depuis 2006, il était ambassadeur extraordinaire et représentant spécial pour les



OSCE/SUSANNA LOOF

relations avec les organisations juives à l'Office fédéral des affaires étrangères à Berlin. Auparavant, il avait été diplomate d'échange au Ministère français des affaires étrangères à Paris, où il était chargé de coordonner les activités françaises dans le cadre de l'OSCE. De 1999 à 2003, il a été directeur adjoint de la Division de l'Office des affaires étrangères chargée des affaires concernant l'OSCE et le Conseil de l'Europe. Il a notamment été en poste à Paris, Washington, Port of Spain, Moscou et Athènes. L'Ambassadeur Haller succède à son compatriote Hans Jochen Schmidt.



OSCE/FRANZ MORGENSESSER

Virginie Coulloudon a pris les fonctions de **porte-parole de l'OSCE et de chef de la Section de la presse et de l'information au Bureau du Secrétaire général** le 1er février 2010, poste où elle remplace Martin Nesirky. Elle est entrée à l'OSCE en janvier 2007 en tant que porte-parole adjointe. Auparavant, elle avait travaillé à Radio Free Europe/Radio Liberty en tant que directrice de la communication pour l'Europe. Elle a également été directrice de recherche au Davis Center for Russian and Eurasian Studies de l'Université Harvard et a travaillé comme correspondante permanente pour des médias français à Moscou entre 1990 et 1996.

Le Secrétaire général de l'OSCE reçoit les insignes de commandeur de l'ordre du Lion de Finlande



OSCE/JONNY PERPECT

L'Ambassadeur Antti Turunen et sa femme, Kirsti Turunen, remettent les insignes au Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut

Le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, a reçu les insignes de commandeur de l'Ordre du Lion de Finlande lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Vienne le 10 décembre 2009. « Cette décoration est un témoignage de la profonde gratitude du Gouvernement finlandais à l'égard du Secrétariat pour ses travaux importants et du Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, pour son engagement personnel, » a déclaré l'Ambassadeur de Finlande, Antti Turunen, qui a remis les insignes.

L'Ambassadeur Turunen, qui a été récemment nommé représentant de l'ONU (co-président des pourparlers internationaux de Genève), a présidé le Conseil permanent de l'OSCE pendant la Présidence finlandaise en 2008. Cette année là, les travaux de l'OSCE ont été marqués par une tâche extrêmement difficile, la gestion du conflit et de la crise en Géorgie en août 2008.

« La Présidence de l'OSCE ne peut pas être couronnée de succès sans l'appui du Secrétariat et des institutions, » a déclaré l'Ambassadeur Turunen. « Je fais partie de ceux qui souhaiteraient que l'on renforce encore plus au sein de l'OSCE le rôle central que joue le Secrétariat en tant que source d'avis politiques et mémoire institutionnelle. Le processus de Corfou offre une excellente occasion de traiter également cette question. »

Acceptant la décoration, M. Perrin de Brichambaut a souligné le rôle important que jouent tous les membres du personnel de l'OSCE, notamment dans des conditions aussi difficiles que celles auxquelles doit faire face la Mission de l'OSCE en Géorgie. « Ces défis n'auraient pas pu être relevés sans l'ardeur à la tâche et le dévouement extraordinaire dont ils font preuve, tant au Secrétariat que sur le terrain. Leur engagement individuel est source d'inspiration. Ils constituent les forces vives de l'organisation et font progresser avec patience et professionnalisme l'exécution de mandats ambitieux, ce dont les États participants leur sont à juste titre reconnaissants, » a-t-il déclaré.

L'ordre du Lion de Finlande a été créé en 1942 pour récompenser le mérite civil ou militaire.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États à travers le dialogue politique autour de valeurs partagées et par des activités concrètes qui changent durablement les choses.



osce.org/publications
e-mail: oscemagazine@osce.org